

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 237 - FÉVRIER 2022



Bénévolat

**LE SENS DE
L'ENGAGEMENT**

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel
d'informations municipales

N°237

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :
Laurent Monnier, Magali Teixeira.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Journalistes :
Géraldine Kornblum,
Hugo Derriennic.

Photographe :
Jenny Romeiro Dias.

Ont participé à ce numéro :
Michel Aumercier, Florence Bédouet,
Alex Bonnemaison, Faiseurimages,
Mathieu Grangé, Sylvia Maurice,
Toufik Oulmi, Anja Simonet,
Jean-Luc Tabuteau.

Mise en page : Pellicam SN
Impression : imprimerie Grenier.
Régie publicitaire : Micro 5

**Direction de la Communication
de la ville de Chevilly-Larue,**
100 avenue du Général de Gaulle,
94550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03
communication@ville-chevilly-larue.fr

4-5 VU !

- **L'ALBUM PHOTO** DU MOIS



ACTUALITÉS

- **VENEZ CONSTRUIRE** LE CHEVILLY-LARUE DE DEMAIN
- **LE RECENSEMENT** DE LA POPULATION
- **C'EST PARTI** POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE LA FONTAINE !
- **INSTALLATION** DE CAPTEURS DE CO₂



QUARTIERS

- **DÉBAT** D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : TEMPS FORT DÉMOCRATIQUE
- **NON AUX DÉPÔTS SAUVAGES** SECTEUR ANATOLE FRANCE - LES MEUNIER
- **SORBIERS-SAUSSAIE** : LA NOUVELLE PHASE DE RÉHABILITATION A COMMENCÉ

13 SERVICES PUBLICS

- **DES AGENTS** DÉDIÉS À LA PROPRETÉ DE LA VILLE



DOSSIER

- **BÉNÉVOLAT** : CETTE ANNÉE JE M'ENGAGE !



REPORTAGE

- **L'ART-THÉRAPIE**, UNE VOIE VERS L'INCLUSION



PROFIL

- **MAËL JAMBOU** : MAIRE-ENFANT, C'EST AVOIR DES RESPONSABILITÉS !

26-28



CULTURE

- **CINÉ JUNIOR**, UN ÉTAT D' « ESPRITS DE FAMILLE »
- **DEUX ŒUVRES** DANS L'ÉCO-QUARTIER
- **DANS LA PETITE CUISINE** DU GRAND DIRE #2
- **SÉLECTION** DE RENTRÉE LITTÉRAIRE D'HIVER

29 MÉMOIRE

- **ANDRÉ « LE DEAN »** : LE SERF QUI DEVINT MAIRE DE CHEVILLY (1^{ÈRE} PARTIE)

30-31 SPORTS

- **À LA DÉCOUVERTE** DE L'AÏKIDO
- **TIR À L'ARC** : LE PLEIN DE COMPÉTITIONS
- **STREET WORKOUT** : POUR TOUS TYPES DE SPORTIFS

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES



DERNIÈRE MINUTE

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

OBJECTIF RÉVISIONS BAC, C'EST PARTI !

D'ordinaire c'est en juin que le service Jeunesse et la médiathèque mettent en place le dispositif « Objectif révisions » (une initiative mise en place depuis 2015). Mais avec la réforme du bac et l'avancée de certaines épreuves (les épreuves de spécialités se tiendront du 14 au 16 mars), celui-ci est activé dès les vacances d'hiver. Ainsi, **des séances de révision sont proposées à la médiathèque les samedis 19 février, 26 février, 5 mars et 12 mars de 11h à 18h, mardis 22 février et 1^{er} mars de 15h à 20h, mercredis 23 février et**

2 mars de 11h à 18h. Lors de ces séances, les lycéens seront accompagnés par des étudiants (bac +3) spécialisés en sciences, matières littéraire et techniques. Au sein de la médiathèque, un espace de révisions sera mis à disposition avec tables et chaises, postes informatiques, wifi gratuit ainsi qu'ouvrages et annales du bac en consultation libre.

Dans la continuité de cette première session, le service Jeunesse et la médiathèque proposeront d'autres créneaux pendant les vacances de printemps dédiés à la préparation des épreuves orales : gestion du stress, élocution, travail sur la confiance en soi et méthodes de relaxation seront au programme. De quoi préparer au mieux les épreuves.

- **Dispositif « Objectif révisions » à la médiathèque Boris Vian (25 avenue Franklin Roosevelt). Renseignements au service Jeunesse (01 46 87 97 65 - contactsmj@ville-chevilly-larue.fr) et à la médiathèque (01 45 60 19 90).**



© Alex Bonnemaison



« Nous avons ici l'occasion exceptionnelle de redessiner cette petite bande de terrains entre l'autoroute et la place de l'Église, pour en faire le cœur de notre village pour tous les Chevillais et ainsi contribuer à rapprocher le quartier Larue de la partie Chevilly autour d'un site patrimonial et de verdure ».



Chevilly-Larue face à une opportunité historique

C'EST OFFICIEL, les sœurs de la Congrégation Notre-Dame de la Charité ont décidé de vendre leur domaine. La commune s'est d'ores et déjà positionnée pour racheter les jardins, afin de les ouvrir aux Chevillais à travers l'aménagement d'un nouveau parc public. Nous avons aussi obtenu du Département qu'il nous confie la gestion de l'espace du bassin de rétention situé en face du théâtre. Ainsi, si tout se confirme, nous aurons d'ici quelques années un nouveau parc public de près de 2 hectares à Chevilly-Larue, dans un cadre absolument somptueux.

Il nous faut dès à présent réfléchir ensemble à ce que l'on veut trouver dans ce parc. Des jeux d'enfants ? Des espaces calmes de détente ? Des agrès sportifs ? Pourquoi pas un théâtre de verdure pour des représentations musicales et théâtrales ?

Au-delà de ce que nous avons à prévoir à l'intérieur du parc, nous avons à penser la façon dont ce parc va dialoguer avec ce qui l'entoure. Ainsi faudra-t-il sans doute réaliser de nouvelles ouvertures visuelles dans le mur d'enceinte pour révéler depuis la rue du Père Mazurié des vues sur cet espace magnifique, aujourd'hui confidentiel et qui génère un effet couloir lorsque l'on se trouve entre le théâtre et l'église. C'est l'occasion également de travailler le lien entre le futur parc et le parvis du théâtre André Malraux, juste en face.

Concernant le bâti, l'aile ouest du domaine va être vendue à une structure hospitalière pour y aménager un centre de soins de suite. Le bâtiment en forme de Y, qui n'a aucune valeur patrimoniale, serait démoli pour

offrir plus d'ampleur aux espaces verts. Quant à l'aile Est, elle pourrait, si nous en décidions ainsi, être rachetée par la commune pour y déménager notre mairie. **Une telle option pourrait se faire sans impact sur les finances communales, et donc sur le contribuable**, puisque la vente du foncier libéré compenserait le rachat du site et les travaux d'aménagement. C'est la vigie que je me suis fixée.

Toutes ces perspectives soulèvent bien entendu de nombreuses questions auxquelles il va falloir construire ensemble des réponses. Mais alors ! Quelle opportunité historique !

Tandis que notre ville est marquée par d'imposantes coupures urbaines depuis des décennies (l'autoroute, le MIN, les grands domaines), nous avons ici l'occasion exceptionnelle de redessiner cette petite bande de terrains entre l'autoroute et la place de l'Église, pour en faire le cœur de notre village pour tous les Chevillais et ainsi contribuer à rapprocher le quartier Larue de la partie Chevilly autour d'un site patrimonial et de verdure. Rares sont les communes qui ont cette chance.

Soyons nombreux à participer à l'écriture de ce projet ! La Municipalité crée un groupe de travail ouvert à tous les citoyens chevillais qui le souhaitent. N'hésitez pas, inscrivez-vous ! *

Voici Marie
Stéphanie Daumin





Rosie tisse sa toile

1 Le spectacle *Rosie* de la compagnie O'Youk a enchanté les enfants à la médiathèque. Un événement autour du livre du même nom offert à tous les nouveaux-nés par le Département et qui est venu conclure l'exposition organisée par la structure.

La valse des rubans

2 Rivalisant de grâce et de légèreté, les gymnastes de l'Élan ont pleinement profité du gala d'hiver pour montrer les progrès réalisés ces derniers mois et se produire devant leurs parents.

Acrobatie urbaine

3 Nichés au sommet d'un érable de l'avenue Georges Brassens, les élagueurs ont parcouru la ville ces derniers temps pour effectuer leur tâche indispensable à l'épanouissement des arbres et à la sécurité des passants.

Point de vue chevillais

4 Il suffit parfois de trouver le bon angle et la bonne perspective pour voir la ville autrement. Depuis la rue de Verdun et son parterre de fleurs, il fait bon de prendre une pause pour redécouvrir le collage Liberté sous un voile nuageux.

Rencontre avec Isabelle Genlis

5 L'auteure et conteuse Isabelle Genlis était de passage à la librairie du Plateau le 22 janvier. L'occasion de rencontrer ses lecteurs et d'échanger autour de son livre *Cendrillons* qui pose un nouveau regard sur le conte de Charles Perrault.

Œuvre collective

6 Les élèves de l'école maternelle Jacques Gilbert-Collet et les artistes de la compagnie Marizibill ont créé ensemble une fresque avec des matériaux récupérés pour sensibiliser à l'environnement. Une œuvre qu'ils présenteront à l'occasion d'un vernissage en mai pour conclure cette aventure artistique initiée par le théâtre André Malraux..



BALADES CITOYENNES LES PROCHAINES DATES

Depuis cet automne la Municipalité convie les Chevillais à des balades urbaines dont le but est de permettre à chacun d'échanger sur les atouts et problématiques de son quartier, de signifier ce qui fonctionne et ce qui a contrario est à améliorer. Ces rendez-vous sont l'occasion pour les riverains de partager leur diagnostic de citoyen avec Stéphanie Daumin, la maire, et les élus présents. Ces réflexions enrichiront celles à venir sur la future révision du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Les prochaines balades citoyennes auront lieu :

- **Samedi 5 février : Quartier Larue sud. Rendez-vous à 15h salle Jacqueline Auriol (1 avenue Georges Guynemer).**
- **Samedi 12 février : Secteur Paul Hochart. Rendez-vous à 15h en face de la résidence L'Ermitage (146 rue Paul Hochart).**
- **Samedi 12 mars : Quartier Bretagne nord. Rendez-vous à 15h place de la Libération.**
- **Parcours détaillés sur le site ville-chevilly-larue.fr.**

Comité consultatif sur la révision du PLUi

Pour engager une réflexion commune sur le devenir de la ville et définir les contours des projets d'aménagement, la Municipalité invite les Chevillais à rejoindre le comité consultatif sur la révision du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Cette instance démocratique prendra la forme de différents ateliers citoyens et permettra d'imaginer ensemble l'évolution de Chevilly-Larue tout en luttant contre la spéculation foncière.

Venez construire le Chevilly-Larue de demain



Vue aérienne de Chevilly-Larue.

Évoquer les projets d'aménagement de manière transversale et entamer un dialogue en amont pour que ceux-ci soient construits avec les Chevillais. Tel est le sens de la création du comité consultatif sur les enjeux d'urbanisme, qui est en train de se constituer, et auquel la Municipalité vous invite à prendre part. Celui-ci vise notamment à préparer et à nourrir les réflexions autour de la révision du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) qui est de la compétence du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre mais dont la commune pourra se saisir. L'objectif est également d'entamer une large réflexion sur les

projets d'aménagement en anticipation de l'arrivée du métro, de développer des outils de dialogue avec les promoteurs et de lutter contre la spéculation immobilière.

Un projet historique pour Chevilly-Larue

Le possible rachat d'une partie du site de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de la Charité sera la thématique centrale de l'un des ateliers de ce comité consultatif. Ce projet a déjà fait l'objet d'une consultation avec les Chevillais lors d'une réunion de présentation en décembre dernier durant laquelle l'assemblée a fait part d'un fort enthousiasme. La Municipalité souhaite acquérir le parc

et l'ouvrir aux habitants, créant ainsi un vaste espace ouvert à tous et un véritable trait d'union entre Chevilly et Larue. La possibilité d'installer un futur hôtel de ville dans l'aile Est est également envisagée et répond aux règles du PLU. Ce projet pourrait être autofinancé en dégageant du foncier de l'autre côté de l'avenue du Général de Gaulle, notamment en libérant certains bâtiments communaux. « *C'est l'occasion de renforcer le centre historique de Chevilly-Larue et de prolonger l'esprit village en imaginant des bâtiments type maisons de ville à l'image de la rue Jaume* » a souligné la maire, Stéphanie Daumin. Reste à imaginer ensemble les contours de cette opportunité historique : comment aménager le parc ? Doit-on installer une mairie ou un autre équipement public ? Comment faire dialoguer cet espace avec la place du théâtre André Malraux ? La population sera ainsi directement impliquée dans la construction du projet et des temps de consultation sur cette possible opération seront organisés.

Lutter contre la spéculation immobilière via une charte promoteur

Un autre atelier thématique va se mettre en place autour de la rédaction d'une charte promoteur. Ce document vise à entamer un dialogue avec les promoteurs dès le début des réflexions. Les promoteurs s'engageraient ainsi à signaler les terrains qu'ils ont identifiés et sur lesquels ils commencent à travailler. Via cette charte, la Municipalité pourra ainsi entamer une étude avec les riverains et les participants au comité pour définir des volumes de construction souhaitables et acceptables en fonction du secteur. « *C'est un travail que nous avons déjà mis en place depuis longtemps avec les promoteurs pour dédensifier les projets* » précise Jean-Roch Cognet, conseiller municipal délégué à l'Urbanisme. « *La charte va permettre de formaliser tout cela et de fixer un cadre en amont. C'est un nouvel outil pour préserver l'esprit village de Chevilly-Larue tout en mettant un frein à la spéculation immobilière* ». En effet, l'arrivée de deux stations de métro à l'horizon 2024 modifie



Une consultation sur le devenir du monastère

Les réflexions sur le devenir du monastère ont fait l'objet d'une grande présentation le 16 décembre dernier au théâtre André Malraux. La Municipalité a ainsi présenté les contours d'un projet visant à renforcer le centre historique et l'esprit « village » du quartier tout en ouvrant le site aux habitants avec la création d'un parc public, et pourquoi pas d'une future mairie. Cette première consultation a déjà permis d'entamer les discussions sur cet enjeu d'intérêt général. Des réflexions que les Chevillais vont pouvoir poursuivre par le biais du comité consultatif, participant ainsi à toutes les étapes de la construction de ce projet d'envergure qui continuera de faire l'objet de temps de consultation avec la population.

l'équilibre des modèles économiques. Les projets étant souvent le fruit d'accord entre propriétaires vendeurs et promoteurs, ces derniers sont incités à réunir les parcelles et à concevoir des projets toujours plus importants car le vendeur est forcément amené à privilégier la meilleure offre. C'est face à cette spéculation foncière et à cette poussée inflationniste que la Municipalité tente de trouver une parade. Avec la rédaction de la charte promoteur et la révision progressive du PLU de la commune, elle se dote d'un arsenal permettant à ses habitants de reprendre la main et de ne pas subir l'inéluctable évolution du cadre de vie. ✨

Hugo Derriennic

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA RÉVISION DU PLUi

INSCRIVEZ-VOUS

Pour s'inscrire au comité consultatif sur la révision du PLUi et participer à ses ateliers, envoyez un mail à yllelouche@ville-chevilly-larue.fr, par téléphone au 01 45 60 18 29 ou sur le site de la ville (rubrique Démarches et services / Urbanisme). La participation aux ateliers requiert une forme d'engagement pour suivre des dossiers à moyen terme et à fort enjeu.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

CHEVILLY-LARUE RESTE SOUS LA BARRE DES 20 000 HABITANTS

Commencée le 20 janvier, la campagne annuelle de recensement de la population se poursuit jusqu'au 26 février. Environ 700 foyers chevillais sont invités à répondre au questionnaire de recensement.

C'est officiel depuis le 1^{er} janvier, Chevilly-Larue compte 19 988 habitants. Mais combien serons-nous dans un an ? La commune effectue actuellement le recensement de sa population. Celui-ci n'ayant lieu que sur une partie de cette population, les foyers concernés ont été informés par courrier de la venue d'un agent recenseur. Lors de sa visite, celui-ci remettra une notice sur laquelle figurent des identifiants de connexion, le contexte sanitaire privilégiant le recensement par internet. À ceux qui ne pourraient procéder ainsi, l'agent recenseur délivrera une feuille de logement et autant de bulletins individuels que le foyer compte de membres. Ces documents seront alors à redonner à l'agent recenseur ou à déposer en mairie. Sur demande, celui-ci peut apporter son aide pour remplir les documents. Le recensement est obligatoire. Il est aussi primordial dans l'intérêt de tous. Les statistiques qui en résultent sont déterminantes pour prévoir, au niveau local, les équipements collectifs nécessaires (écoles, infrastructures de transports, etc.) ou les besoins en logement. De ces chiffres découlent également la participation de l'État au budget de la commune, le nombre d'élus au Conseil municipal, le nombre de pharmacies, etc. Le recensement 2022 est donc d'autant plus fondamental que celui de 2021 avait été annulé du fait de la pandémie. ✨

Géraldine Kornblum



Les agents recenseurs : de gauche à droite, Catherine Souplet, Christian Dumont et Linda Mathieu. Lors de leur visite, ils seront munis d'une carte professionnelle attestant de leur identité et de leur fonction.



Place Nelson Mandela

Les travaux d'installation d'une fontaine place Nelson Mandela ont commencé. Première étape : creuser la place pour installer un local technique en sous-sol.

Chose promise, chose due : cet été il y aura une fontaine place Nelson Mandela. Les travaux ont démarré mi-janvier et dureront cinq mois.

C'est parti pour les travaux d'installation de la fontaine !

CETTE FOIS ÇA Y EST, l'installation de la future fontaine place Nelson Mandela a commencé. Avec un peu de retard certes, d'abord du fait d'un défaut d'approvisionnement de matériel (dû à la pénurie de fournitures engendrée par la crise sanitaire), ensuite du fait que la Municipalité a préféré décaler dans le temps ce chantier plutôt que de nuire à la tenue du village de Noël. Ces festivités étant désormais passées, ce lundi 17 janvier les premières balises de chantier ont été posées, permettant ainsi aux travaux de démarrer. Les premières semaines vont être consacrées à l'enlèvement du sol existant. Ceci fait, d'ici environ un mois, l'entreprise en charge du chantier s'attellera à creuser une partie de la place afin d'installer en sous-sol un local technique nécessaire au bon fonctionnement de la fontaine (celui-ci renfermera le moteur, la pompe, le filtre, etc.). Une fois ce local dûment encastré,

et après quelques travaux de raccordements souterrains, pourra alors commencer la réalisation de la dalle qui accueillera les futurs jets d'eau. Ceux-ci seront au nombre de 25, jaillissant du sol au gré d'effets variés jouant sur le rythme, la lumière, la hauteur, etc. Ludiques et dynamiques, ils animeront la place en journée du printemps à l'automne, lui conférant une certaine attractivité tout en créant un îlot de fraîcheur que chacun appréciera au gré des épisodes caniculaires.

Durant toute la durée du chantier, qui devrait durer environ 5 mois, les commerces resteront accessibles et leur accès sera sécurisé. Le marché a d'ores et déjà été déplacé plus haut sur la place et sur le mail Rosa Parks (vers la Maison pour tous). Quant au stationnement alentour, il sera préservé, seuls les emplacements rue Édith Piaf longeant la place Nelson Mandela nécessitant d'être banalisés. ✨

Géraldine Kornblum



OÙ SE FAIRE TESTER ? OÙ SE FAIRE VACCINER ?

À l'heure de la propagation à grande vitesse du variant Omicron, des nouveaux protocoles de test dans les écoles et de l'instauration du pass vaccinal obligatoire, il est bon de rappeler quelques adresses fondamentales.

SE FAIRE TESTER

La plupart des pharmacies chevillaises effectuent des tests antigéniques, généralement sans rendez-vous. Les tests PCR et salivaires peuvent être pratiqués en laboratoires d'analyses médicales, sur rendez-vous : laboratoires Biogroup (196 avenue de Stalingrad et 148 avenue Franklin Roosevelt - 01 46 87 11 30), laboratoire du marché (18 rue du Séminaire - 01 45 90 54 02).

SE FAIRE VACCINER

La commune dispose d'un centre de vaccination, au sous-sol du théâtre (102 avenue du Général de Gaulle). Celui-ci est ouvert du lundi au vendredi de 13h à 20h, le samedi de 10h à 20h, le dimanche de 10h à 18h et dispose des vaccins Pfizer et Moderna.
Prise de rendez-vous sur doctolib.fr



Covid-19

Les services techniques ont installé des capteurs de CO₂ dans les réfectoires de toutes les écoles.

Dès la rentrée des vacances de Noël, la commune a installé des capteurs de CO₂ dans les restaurants des écoles maternelles et élémentaires. Une mesure destinée à lutter contre la propagation du coronavirus.

Des capteurs de CO₂ dans tous les restaurants scolaires

C'EST UN PETIT BOÎTIER d'environ 15x15 cm mais sa présence est devenue capitale. Son usage est on ne peut plus simple. Son voyant lumineux est vert ? La qualité de l'air est inférieure à 1 000 ppm (unité de mesure calculant le taux de pollution dans l'environnement), et est donc correcte. Il passe à l'orange (entre 1 000 et 1 700 ppm) ou pire est devenu rouge (au-delà de 1 700 ppm) ? Il est impératif d'ouvrir les fenêtres pour aérer l'espace et renouveler l'air. Parce qu'ils contrôlent instantanément la qualité de l'air, les capteurs de CO₂ incitent à l'aération des pièces et contribuent ainsi à freiner les transmissions virales (l'air expiré par une personne émet de minuscules

gouttelettes flottant dans l'air et pouvant contenir des particules virales). À la demande de la Municipalité, les services techniques municipaux en ont installé dix, à savoir un dans chaque restaurant scolaire, ces lieux étant à forte concentration de personnes. Charge aux animateurs du temps méridien de garder un œil sur ces capteurs et d'agir en conséquence.

Financés par la commune, ces capteurs devraient bénéficier d'une subvention de la part de l'État. Face à la propagation des variants (Delta, Omicron, et peut-être bientôt BA.2), la Municipalité étudie la possibilité d'en installer davantage dans les établissements scolaires. ★

Géraldine Kornblum

SITUATION TENDUE MAIS MAÎTRISÉE DANS LES ÉCOLES

Difficile d'échapper au variant Omicron. En ce début d'année 2022, la reprise de l'école a été complexe, comme partout en France, entre les cas d'enfants ou d'enseignants positifs et les personnels absents parce que devant garder leurs propres enfants. Quatre jours après la rentrée (la pire journée de cette semaine-là), on comptait 38 agents absents (animateurs, Atsem, agents d'entretien), 15 classes fermées, 19 classes avec un enfant positif. Une situation difficile à laquelle les services municipaux et les équipes pédagogiques ont fait face en appliquant scrupuleusement le protocole sanitaire ou en demandant aux parents de garder le plus possible leurs enfants à déjeuner.



SCIENCE ET ENVIRONNEMENT AU CENTRE DE LOISIRS

Expérimenter par soi-même, c'est quand mieux qu'un tuto... Via le service de la Transition écologique, le relais énergie a profité des vacances de Noël pour inviter l'association La Bouilloire dans ses murs, laquelle a organisé des ateliers de sensibilisation à l'environnement et à la démarche scientifique auprès d'une soixantaine d'enfants des centres de loisirs élémentaires. Ateliers qui se sont tenus au relais énergie à raison d'une demi-journée par centre pendant trois jours, pour les plus jeunes le matin, pour les plus grands l'après-midi. Les enfants ont ainsi fabriqué des boules de Noël en matériaux recyclables (bouchons en liège, pommes de pin, etc.) mais ont également expérimenté « La chimie des couleurs » en étudiant le pH de différents précipités, et ont découvert « La fée électricité » en construisant un circuit. Fils électriques et tubes à essai n'ont désormais plus de secrets pour ces apprentis scientifiques.

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

TEMPS FORT DÉMOCRATIQUE

Le débat d'orientations budgétaires (DOB) se tiendra lors de la séance du Conseil municipal du 17 février. L'occasion pour les Chevillais d'échanger avec les élus et de leur poser des questions via les supports numériques pour des raisons sanitaires.

C'EST L'UN DES GRANDS RENDEZ-VOUS de l'année. Le débat d'orientations budgétaires aura lieu le 17 février afin d'évoquer l'ensemble des grandes orientations du budget municipal pour l'année à venir et les grands projets qui marqueront les prochains mois. Ce moment d'échanges et de réflexions autour des politiques éducatives, culturelles, sportives ou de tranquillité publique permet ainsi de préparer le budget de la commune qui sera ensuite soumis à l'approbation



Comme l'an passé (notre photo), les Chevillais sont invités à participer au débat d'orientations budgétaires en formulant leurs questions et suggestions via les supports numériques.

du Conseil municipal le 31 mars. Le DOB est également un grand rendez-vous démocratique qui associe les citoyens. Comme chaque année, les Chevillais sont invités à apporter leur contribution, à émettre des propositions et à interroger les élus municipaux sur les sujets qu'ils souhaitent aborder. En raison de la situation sanitaire, le nombre de places disponibles dans la salle sera limité. Pour faire part de vos suggestions

et interrogations, il est donc conseillé d'envoyer un message par mail ou sur le compte Facebook de la commune auquel les élus répondront lors de la séance. ✨

Hugo Derriennic

• **Envoyez vos questions par mail (endirect@ville-chevilly-larue.fr) ou en message privé sur le compte Facebook Ville de Chevilly-Larue jusqu'au 16 février.**

SECTEUR ANATOLE FRANCE - TRIANGLE DES MEUNIERES

NON AUX DÉPÔTS SAUVAGES SUR LE SITE DE LA FUTURE ÉCOLE

À l'heure où il ne reste plus qu'un des anciens bâtiments de l'ancien foyer Adef à démolir, une ancienne portion de la rue Edison a été fermée pour éviter les dépôts sauvages sur le site.

UNE NOUVELLE ÉTAPE est en passe d'être franchie dans la requalification du secteur Anatole France - Triangle des Meuniers : la phase de démolition arrive à son terme. Tous les bâtiments de l'ancienne résidence Anatole France ainsi que ceux de la rue François Sautet concernés par cette opération



En attendant la démolition du dernier bâtiment de l'ancien foyer Adef, la Municipalité a procédé à la clôture du site pour éviter les dépôts sauvages.

de réaménagement urbain n'existent plus. Ne reste plus qu'un seul bâtiment des six que comptait l'ancien foyer Adef. Tandis que va prochainement commencer sa démolition, la Municipalité a pris des mesures pour empêcher les dépôts sauvages qui avaient lieu dans la portion de l'ancienne rue Edison près de ce chantier, considérant cette

situation inacceptable et nuisant au bien-être des riverains ; cette voie a été fermée à la circulation publique et le site a été clôturé. À terme, elle aura vocation à constituer un accès au chantier de construction du futur groupe scolaire (en face de la crèche départementale Anne Sylvestre) qui démarrera au printemps. ✨

Géraldine Kornblum



Sorbiers-Saussaie

La réhabilitation des Sorbiers-Saussaie commence par la pose d'un isolant en façade.

Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier Sorbiers-Saussaie, le bailleur Valophis-Habitat vient d'entamer la nouvelle phase de réhabilitation de son patrimoine. Celle-ci a commencé au terme de réunions de concertation avec les habitants concernés.

La nouvelle phase de réhabilitation a commencé

SUR LA FAÇADE de la barre 2-20 rue du Nivernais, le premier échafaudage a été posé, signe que la réhabilitation tant attendue des bâtiments Valophis du quartier Sorbiers-Saussaie a commencé. Ces travaux concernent en premier lieu l'isolation thermique de l'ensemble des bâtiments (rues Paul Hochart, du Nivernais, du Berry, de Bretagne et de Picardie côté Sorbiers, rues de Bretagne, du Berry, du Rouergue et du Poitou côté Saussaie), soit 1 301 logements : pose d'un isolant en façade, réfection de la toiture, remplacement des fenêtres, installation de volets roulants, isolation des planchers par les plafonds des caves, installation d'une VMC, etc. Les logements à La Saussaie bénéficieront également d'importants travaux intérieurs (mise en conformité de l'installation électrique, réfection des sanitaires, plomberie, etc.) en fonction de l'état des lieux, ces mêmes travaux ayant déjà été effectués aux Sorbiers lors de la précédente phase de réhabilitation.

Ce programme de rénovation, établi sur la base des besoins exprimés par les résidents lors de l'enquête menée par Valophis en 2019, a largement recueilli l'approbation de ces derniers. Tel est le sentiment qui ressort des réunions qui se sont tenues de septembre à janvier et au cours desquelles le bailleur a détaillé aux locataires le déroulement et l'organisation du chantier (huit réunions ont eu lieu, les locataires étant accueillis par petits groupes). Au cours de ces rencontres, chacun a pu faire part de ses questionnements. Valophis a profité de l'occasion pour présenter l'application numérique qui a été adoptée et par laquelle les résidents vont pouvoir gérer leurs rendez-vous avec le bailleur dans le cadre des travaux et, au besoin, faire part de leurs doléances et/ou inquiétudes liées à la réhabilitation. Doléances qui évidemment pourront continuer à être exprimées par un courrier ou par l'intermédiaire des gardiens. ✨

Géraldine Kornblum



SORBIESSAUSSAIE : STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL MIS EN ŒUVRE

Après une phase d'aménagement de la signalétique et de sensibilisation à la nouvelle réglementation, le stationnement résidentiel est désormais appliqué à l'ensemble du quartier Sorbiers-Saussaie. Ce dispositif vise à fluidifier le stationnement en le limitant à 1 heure en journée pour les personnes extérieures au quartier. Les riverains peuvent quant à eux se garer librement grâce à une vignette délivrée par le service de police municipale chargé de faire respecter la réglementation.

• **Renseignements au poste de police municipale (1 avenue Franklin Roosevelt - 01 46 86 86 60)**

DES VŒUX EN VIDÉOS

Pour remplacer la traditionnelle cérémonie des vœux qui n'a pu se tenir en raison de la situation sanitaire, la Municipalité a adressé ses vœux aux Chevillais en vidéos. L'occasion pour Stéphanie Daumin, la maire, de dresser un bilan de l'action municipale de ces derniers mois et d'aborder les projets à venir. Trois vidéos supplémentaires ont d'ailleurs permis d'évoquer des thématiques essentielles : la jeunesse et le sport, la préservation de l'esprit village et le développement durable.

• **Retrouvez les vidéos des vœux sur la page Facebook Ville de Chevilly-Larue et sur le site ville-chevilly-larue.fr**

Espaces publicitaires
dans les supports municipaux
de CHEVILLY-LARUE

**Vous souhaitez paraître dans
Le Journal Municipal**



MICRO 5

Contact : M. Thierry COHEN :
06 25 23 65 66
studioparis@micro5.fr

aertoit®
COUVERTURE

L'HAY LES ROSES
01 46 63 99 59

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •
www.aertoit.fr



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

10 & 24 avril

ÉLECTION LÉGISLATIVE

12 & 19 juin



COMMENT ?

En ligne **sur service-public.fr**

En mairie **auprès du service élections**

+ d'infos sur ville-chevilly-larue.fr

*Pour voter,
je m'inscris
sur les listes
électorales
avant le (2) mars*

**CHEVILLY
LARUE**
f @ in



Balayeuse et ripeur travaillent en tandem pour nettoyer les voiries.



Il suffit d'un débris jeté par incivilité ou inadvertance pour créer le sentiment que les rues sont sales. Les agents à pied œuvrent au quotidien contre ce phénomène.

Mobilisés dès l'aube, les agents de la voirie se fondent dans le décor pour nettoyer les rues et ramasser les déchets laissés par les passants incivils ou négligents. Au quotidien, ils contribuent à faire de Chevilly-Larue une ville propre et agréable.

DES AGENTS DÉDIÉS À LA PROPRETÉ DE LA VILLE AU QUOTIDIEN

NOUS SOMMES HABITUÉS à les voir sans les regarder. Mais qu'ils manquent à l'appel et nous le remarquons tout de suite. Treize agents municipaux sont dédiés à la propreté des rues chevillaises. Pour accomplir cette mission essentielle, ils disposent de deux grandes balayeuses qui se déploient dans la ville découpée en cinq secteurs (quartiers Bretagne, Larue, Centre, Saussaie-Sorbières, La Guinet), à raison d'un secteur par jour, du lundi au vendredi. Chacun de leurs passages mobilise deux agents : le conducteur de la balayeuse est accompagné d'un ripeur, un agent à pied équipé d'un souffleur qui repousse les débris des trottoirs vers la machine. Du lundi au samedi, un agent muni d'une balayeuse plus petite se consacre aux trottoirs, aux espaces piétons, et aux pistes cyclables. « Chaque rue est balayée au moins une fois par semaine avec les moyens mécanisés » précise Tiffany Vo-Ngoc Richard, responsable du service Environnement-infrastructures. Des agents à pied sont par ailleurs à l'œuvre. L'un est spécifiquement dédié aux alentours de la mairie et du centre historique, les autres sont affectés à un secteur géographique

rattaché à une école. Pour eux, la journée commence tôt le matin avec l'entretien des espaces extérieurs de ladite école (collecte des corbeilles, nettoyage de la cour), et de ses abords jusqu'aux rues proches afin qu'enfants et parents bénéficient d'une voirie et d'un établissement propres.

« Les agents de la voirie sont dévoués à leur mission. C'est un travail exigeant qui demande d'être dehors par tous les temps, et qui est rendu difficile par les incivilités » souligne Samir Belkebir, responsable du secteur Propreté. « Il suffit de quelques jets de débris ou de l'abandon d'un masque dans une rue qui vient juste d'être nettoyée pour que le sentiment d'insalubrité existe » déplore-t-il. Et que dire des déjections canines qui trop souvent ornent les trottoirs alors même que les propriétaires de chien sont tenus de les ramasser ! Trente-trois "Toutounets", des bornes de distribution de sachets plastiques régulièrement approvisionnées par les agents du secteur Déchets, sont pourtant à disposition dans toute la ville ...

Autre incivilité trop souvent constatée, les dépôts sauvages qui défigurent certaines rues et nuisent à l'environnement (les encombrants doivent être déposés aux dates indiquées dans

les calendriers de collecte). Ce qui oblige un agent (mis à disposition par l'Établissement public territorial dont c'est la compétence) à procéder à leur ramassage afin qu'ils ne stagnent pas sur la voie publique.

Si l'implication des agents dédiés à la voirie est sans faille, il est bon aussi de se rappeler que la propreté, c'est bien l'affaire de tous. ✱

Sylvia Maurice

DÉNEIGEMENT : QUI DOIT LE FAIRE ?

Mobilisés au quotidien pour la propreté, les agents de la voirie le sont également lors d'épisodes neigeux ; en cas d'alerte météo, une astreinte est alors mise en place et, avec le renfort de leurs collègues des espaces verts, ils interviennent de jour comme de nuit pour saler et dégager les axes routiers et les abords des bâtiments communaux. Mais rappelons que c'est à chaque propriétaire qu'il incombe de déneiger devant son habitation (ou commerce). Au besoin, la commune a mis des bacs à sel à leur disposition. Ceux-ci sont répartis en divers points de la ville (à retrouver sur le site ville-chevilly-larue.fr). ✱



© Jean-Luc Labuteau

BÉNÉVOLAT

Cette année, je m'

Riche d'un tissu associatif divers qui agit en faveur de la solidarité et anime les activités culturelles, sportives et ludiques sur le territoire, Chevilly-Larue est une commune où le lien social se vit au quotidien. Elle le doit autant à sa politique municipale d'accompagnement qu'à l'engagement de femmes et d'hommes de tous âges et de tous horizons qui donnent de leur temps sans compter. Autant de parcours, de rencontres et d'histoires qui nous lient les uns aux autres et contribuent à diffuser le vivre-ensemble partout en ville.

‘
AU SERVICE DES
AUTRES

‘
MOTEURS DU TISSU
ASSOCIATIF

‘
DES BÉNÉVOLES
DE TOUS ÂGES

‘
GARANTS DU LIEN
SOCIAL

Maillons de la chaîne de solidarité locale (p. 14) et acteurs de la vie sportive (p.15) et culturelle, les bénévoles de tous âges jouent un rôle essentiel en faveur du tissu associatif chevillais et du lien social dans la ville.

« Il ne fait pas bien chaud mais peu importe la météo il faut être là pour aider ! » Malgré le froid hivernal, les bénévoles du Secours populaire sont présents sur le terrain en ce mardi après-midi pour assurer la distribution des denrées alimentaires. Ils sont une poignée de courageux à se retrouver sous la tente blanche installée en contrebas du local où l'association entrepose l'ensemble des produits alimentaires et d'hygiène. Tout au long de l'après-midi, ils accueillent avec chaleur les bénéficiaires de tous âges qui défilent pour recevoir un soutien alimentaire indispensable. « On a de plus en plus de demandes, cinq nouvelles personnes se sont encore inscrites aujourd'hui » compte Jean-Pierre Julian, ➔



engage !

YOU'MANITY LA SOLIDARITÉ SUR SON 31

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association You'Manity a actionné la chaîne de solidarité chevillaise pour venir en aide aux plus démunis. Elle a ainsi noué un partenariat avec différents acteurs locaux et notamment les écoles élémentaires Pasteur et Paul Bert A et B ainsi que le collège Jean Moulin. Les élèves de ces établissements ont préparé des boîtes à chaussures dans lesquelles ils ont glissé des vêtements chauds, des friandises, des mots ou des dessins. Le 31 décembre l'équipe de You'Manity a préparé plus de 1 000 repas de fête composés de bons produits. Les repas et les boîtes ont ensuite été distribués lors d'une maraude. Un grand bravo à tous les acteurs de cette belle initiative ! ✨



Les bénévoles de l'association You'Manity ont concocté plus de 1 000 repas qui ont été distribués aux sans-abris lors d'une grande maraude à Chevilly-Larue, Ivry-sur-Seine et Paris le 31 décembre dernier.



LES P'TITES MAINS, L'ART DE SE RETROUVER

Ils sont une quinzaine de bénévoles à se retrouver les mardis et jeudis après-midi pour participer à l'atelier des P'tites mains. Sous la houlette d'Annick Boudin, présidente de l'association, les participants se retrouvent autour d'activités manuelles, réalisent des ateliers peinture, bricolage ou couture. Un espace de rencontres et d'échanges où les talents se découvrent et où chacun peut trouver sa place et se sentir valorisé.

→ secrétaire général du Secours populaire de Chevilly-Larue. « *La crise sanitaire fait beaucoup de mal, tout le monde peut désormais être touché par la précarité. On a plus que jamais besoin de bénévoles et de dons pour subvenir aux besoins de tous* ».

Dans l'attente de renforts, l'association repose sur une équipe motivée et dévouée. Des bénévoles qui donnent de leur temps sans rechigner ou chercher la lumière. Caché dans l'entrepôt qu'il connaît comme sa poche, Daniel, bénévole depuis 3 ans, essaie de « *réduire les inégalités à son échelle* » et se satisfait d'un merci ou d'un sourire en guise de salaire. Un peu plus loin, dans le vestiaire de l'association, Fouzia, Nadia et Soucky rangent les vêtements collectés puis vendus à petits prix. « *J'ai été bénéficiaire avant de devenir bénévole, c'est un moyen de rendre ce qu'on m'a donné* » témoigne

Nadia. Arrivée il y a peu en France, la jeune femme a trouvé au Secours populaire une deuxième famille et une porte d'entrée vers l'intégration. « *Ça m'a aussi aidée à prendre confiance en moi et à m'améliorer pour parler français !* »

Le ciment de la solidarité

Loin d'être une notion abstraite, la solidarité est bel et bien une réalité chevillaise qui rassemble de multiples acteurs sur la commune. Elle a d'ailleurs pris une nouvelle dimension avec la crise sanitaire qui a suscité de nombreuses vocations. « *J'ai commencé à distribuer des marchandises venues de Rungis* » explique Hakim Amari, Chevillais qui a créé l'association You'Manity au premier jour du confinement en mars 2020. « *Très vite, notre action a pris de l'ampleur et nous avons remis près de 70 tonnes de denrées en deux mois à de nombreuses*



ACTIVITÉS RETRAITÉS DES SENIORS TRÈS ACTIFS

Parmi les bénévoles qui s'investissent dans les associations et structures chevillaises, de nombreux retraités donnent de leur temps pour l'intérêt général. « C'est toujours mieux d'avoir un but et le sentiment d'aider que de rester chez soi devant la télé » témoignent plusieurs d'entre eux. Certaines associations fonctionnent d'ailleurs grâce et pour eux. Il y a notamment l'Amicale des seniors et l'ARCL (Association des retraités de Chevilly-Larue), deux structures qui proposent aux aînés de se retrouver autour d'activités ludiques, de sorties culturelles et de séjours. Il y a aussi la Retraite sportive qui leur permet de pratiquer diverses disciplines : randonnée, tennis, tir à l'arc, marche nordique, gym aquatique, activités dansées, etc. ✨

© Faiseurimages

Grâce à l'investissement de bénévoles très actifs, l'Amicale des seniors propose de nombreuses activités aux retraités chevillais, notamment des après-midi jeux de société à la Maison pour tous.



« Loin d'être une notion abstraite, la solidarité est bel et bien une réalité chevillaise qui rassemble de nombreux acteurs de la commune. Elle a d'ailleurs pris une nouvelle dimension avec la crise sanitaire. »



personnes. Le bouche-à-oreille s'est mis en marche, nous avons mobilisé beaucoup de partenaires et organisé des maraudes au-delà de la ville ».

Alors que les initiatives émergent, des structures œuvrent sur le terrain depuis bien longtemps. C'est le cas de l'épicerie solidaire Sol'Épi, inaugurée il y a plus de 10 ans, qui permet à près de 60 familles de faire leurs courses à des tarifs adaptés et de bénéficier d'un accompagnement complet. Un véritable lieu d'échanges et de partage où interviennent près de 25 bénévoles actifs. « Certains d'entre eux sont présents depuis la création de la structure et ce n'est pas pour rien » assure Catherine Johnston, présidente de Sol'Épi. « J'ai tout de suite été frappée par l'esprit chaleureux qui anime l'épicerie. J'ai appris beaucoup de choses au contact de personnes très différentes. C'est une expérience très enrichissante ». ➔

« Un lieu de rencontres et de convivialité »



Le projet de ressourcerie à la place des locaux de l'ancienne PMI sur l'avenue Franklin Roosevelt avance à grand pas. Les travaux d'aménagement vont démarrer au mois de mars pour une ouverture prévue à la rentrée de septembre. Cette structure comprendra une

boutique pour vendre des objets de seconde main, un espace de convivialité et des ateliers de réparation de vélos, d'appareils électroménagers ou de restauration de meubles. C'est un projet qui vise à donner une seconde vie aux objets et à réduire les déchets, mais qui s'inscrit aussi dans une forte dimension sociale avec la possibilité d'acheter des vêtements, des meubles ou des jouets à bas coût. Ce sera un lieu vivant et animé, ouvert aux Chevillais et aux associations. Un nouveau lieu de rencontres et de convivialité qui va générer du lien dans la ville ».

Paule Aboudaram, conseillère municipale en charge du projet de ressourcerie

CME DE JEUNES ÉLUS TRÈS INVESTIS

Chaque année, 33 élèves de CM2 et de 6^e siègent au sein du Conseil municipal d'enfants (CME). Cette instance initie les jeunes Chevillais à la citoyenneté et leur permet de porter des projets concrets pour la vie locale. Aménagements cyclables, initiatives solidaires, activités intergénérationnelles, leurs réalisations sont nombreuses. Ils sont encadrés par sept bénévoles qui les accompagnent dans cette aventure. « *C'est très enrichissant de voir l'implication des enfants : ils ont beaucoup d'idées, l'envie de prendre la parole et de porter des valeurs, notamment sur le plan environnemental* » explique Valérie Redon, présidente du CME. « *Cela change la vision que l'on peut avoir des enfants, ils veulent être acteurs de la société* ». ✱



Voter, faire des choix et agir sur le quotidien ; les petits Chevillais s'initient à la démocratie grâce au Conseil municipal d'enfants et aux bénévoles qui les accompagnent dans cette expérience citoyenne.

CHIFFRES CLEFS

120 Le nombre approximatif d'associations actives à Chevilly-Larue. Ils sont des centaines à assurer leur fonctionnement de manière bénévole et à générer du lien à travers la solidarité, le sport ou la culture.

77 095 € Le montant des subventions municipales allouées à l'ensemble du tissu associatif en 2021. Un chiffre en légère baisse par rapport à l'année précédente puisque de nombreux projets ont été mis entre parenthèses en raison de la crise sanitaire.

40% Les pertes en effectif de bénévoles pour les associations à caractère social par crainte de s'exposer au virus au début de la crise sanitaire. Heureusement les structures ont pu compter sur de nombreux jeunes qui ont souhaité s'investir, mais nombre d'entre elles ont toujours besoin de renforts.

→ Quant à Marie, ancienne bénéficiaire devenue bénévole, elle profite du lieu pour ranger les rayons et pour s'adonner à une activité manuelle. Un engagement qui l'a aidée à s'ouvrir et à aller vers les autres. « *Les rencontres et le lien social, c'est ce qui fait l'intérêt de nos actions* » précise Denis, un autre bénévole devenu trésorier de l'association. « *On travaille mais on rigole aussi !* »

Ceux qui nous lient

En faisant le tour de la ville, et de ses structures, on se rend rapidement compte que ces hommes et ces femmes qui s'engagent et donnent de leur temps sont le moteur d'une notion bien tangible : le vivre-ensemble. C'est grâce à leur énergie et leur investissement que le sport, la culture et le lien social rayonnent aux quatre coins du territoire. Parmi ces espaces d'échanges et de

“

« *En faisant le tour de la ville, et de ses structures, on se rend rapidement compte que ces hommes et ces femmes qui s'engagent et donnent de leur temps sont le moteur d'une notion bien tangible : le vivre-ensemble.* »

”

2 QUESTIONS À OLIVIER AZÉMA

DIRECTEUR DE LA FERME DU SAUT DU LOUP



En quoi la participation des bénévoles est-elle essentielle au fonctionnement de la structure ?

La Ferme du Saut du Loup est un espace construit pour et par les habitants.

Sans bénévoles, elle n'a plus de raison d'être. Le développement des activités de la ferme est toujours né de la volonté des adhérents et des bénévoles, ce sont eux qui imaginent et réalisent les projets avec notre aide. Parmi nos adhérents, beaucoup viennent participer aux activités quand ils le peuvent. Nous avons aussi plusieurs dizaines de bénévoles plus disponibles qui sont très actifs et œuvrent au quotidien pour faire vivre le potager, le rucher ou la vigne. Le projet de la ferme est réellement participatif et vivant. Nous sommes également engagés dans un partenariat avec le groupe L'Oréal à l'occasion de l'opération Citizen Day. Plusieurs dizaines de salariés de l'entreprise viennent ainsi participer bénévolement à nos activités

le temps d'une journée propice au partage et à la transmission.

Quels bénéfices retirent les bénévoles de cet engagement ?

Beaucoup de personnes isolées ou éloignées de l'emploi trouvent dans ces activités un moyen de se reconstruire. La ferme est un espace d'interactions qui génère une forte mixité sociale et intergénérationnelle. Chacun y prend ce dont il a besoin : des rencontres, des échanges, une visibilité. C'est un espace pour apprendre, découvrir, transmettre et surtout partager des expériences et des émotions. Ici, nous sommes dans un lieu singulier à l'extérieur de la ville. On se retrouve en contact avec des personnes que l'on ne croise pas habituellement. On partage des activités simples et collectives. Ce cadre apaisé permet d'oublier les tracas du quotidien, d'être plus disponible, de mettre de côté les préjugés et de voir ce qui nous rassemble. Et puis, il y a le sentiment d'exister au sein de la société, de prendre conscience de ce que l'on peut apporter aux autres à travers un projet collectif.

LA MAISON POUR TOUS LES CHEVILLAIS

Centre socio-culturel créé il y a plus de soixante ans et devenu un élément essentiel du vivre ensemble à Chevilly-Larue, la Maison pour tous réunit les habitants de tous les quartiers et de toutes les générations autour de multiples activités festives, sportives, culturelles et solidaires. La structure sert d'écrin à plusieurs associations locales et accueille de nombreux adhérents et bénévoles qui s'inscrivent dans sa démarche sociale et participative. Grâce au dispositif Clas (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) financé par la Caf, la Maison pour tous permet aussi à plus de quarante élèves du CP au CM2 de bénéficier de séances d'aide aux devoirs. Celles-ci sont encadrées par une dizaine de bénévoles qui accompagnent les jeunes dans leurs apprentissages et leur donnent les outils méthodologiques pour être mieux organisés. Un véritable suivi avec les parents est également instauré et ces bénévoles sont invités à participer plus largement aux activités de la structure. La Maison pour tous est actuellement à la recherche de bénévoles pour intervenir auprès d'élèves de 6^e et 5^e et développer l'aide aux devoirs.

**Renseignements au
01 46 75 93 22**

bouillonnement créatif et festif, il y a bien sûr la Ferme du Saut du Loup. Cet écrin de nature en plein cœur de la ville sensibilise au développement durable et crée des ponts entre les Chevillais de tous âges et de toutes catégories sociales. Bénévole depuis 4 ans, Danielle multiplie les activités. Elle s'occupe du nourrissage des animaux, confectionne du pain d'épices et est même devenue apicultrice. « *La ferme c'est un apprentissage constant et des savoirs que l'on transmet, notamment auprès des plus jeunes. On partage tous ensemble des découvertes et des bons moments. C'est devenu mon havre de paix : j'ai l'impression d'être utile et reconnue* ».

Du côté de la Maison pour tous, les associations et les bénévoles ont trouvé un autre lieu ressource. C'est le cas des membres de l'Amicale des seniors qui investissent la structure depuis cinquante ans pour

proposer des activités aux retraités et des moments de convivialité. « *Nous essayons de faire vivre l'esprit associatif, la joie de se retrouver, d'aider, d'apporter du réconfort aux personnes seules* » expliquent Michel Pierre, président, ainsi que Josette et Gabrielle, membres du bureau. C'est aussi à la Maison pour tous que les Chevillais trouvent un soutien à la parentalité grâce au groupe de parole de l'association Main dans la main. « *C'est en échangeant qu'on se rend compte qu'on n'est pas seul à vivre des situations difficiles et qu'on peut trouver des solutions ensemble* » ajoute sa présidente Assita Doumbia.

Quand la jeunesse prend la main

Ce sont également les bénévoles qui garantissent l'accès au sport et à la culture pour tous, favorisant la diversité des activités et des disciplines à destination ➔



COMMENT CRÉER UNE ASSOCIATION ?

Créer une association loi 1901 peut paraître complexe et les démarches administratives fastidieuses et décourageantes. Pour autant, la marche à suivre est relativement simple ! Il faut un minimum de deux personnes pour rédiger les statuts de l'association. Il s'agit d'un contrat qui établit le nom de l'association, les conditions d'admission et de radiation de ses membres, les règles d'organisation et de fonctionnement ou les pouvoirs attribués aux différents membres.

Les associations doivent ensuite se déclarer auprès de la Préfecture et fournir une copie des statuts pour pouvoir conclure un contrat, agir en justice ou faire une demande de subventions. Les associations sont généralement constituées de plusieurs organes. L'Assemblée générale réunit tous les membres de l'association pour prendre les décisions qui ne relèvent pas de la gestion courante, telles que la nomination des dirigeants, l'approbation des comptes ou la modification des statuts. Même si cela n'est pas nécessaire, elles se dotent souvent d'un bureau composé au minimum d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire chargés de la gestion courante de l'association.

Plus d'infos :
associations.gouv.fr



La signature de la charte en faveur des droits des Ouïghours a réuni (de gauche à droite) Boukouya Fofana, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, Mohamed Fassi, Sarah Zenatti et Myriam Msallem, trois jeunes Chevillais à l'origine de cette signature, Stéphanie Daumin, la maire, Renaud Roux, maire-adjoint délégué à la Vie associative, Hadi Issahnane et Michel Jolivet, conseillers municipaux.

→ de tous les publics. Sans eux, pas d'atelier chanson, pas de Jazz à Chevilly, pas d'ateliers couture et peinture des P'tites mains, pas de basket, de judo, de natation synchronisée ou de boxe. « *Les bénévoles ont un rôle essentiel pour gérer la logistique, la trésorerie, la gestion administrative, l'organisation interne, les déplacements et la communication avec les parents* » leur rend hommage Jacques Pauget, président de l'Élan et lui-même bénévole de longue date.

Les jeunes sportifs sont régulièrement mis à contribution et apportent leur pierre à l'édifice, notamment en encadrant les petits. À Chevilly-Larue, l'engagement se transmet de génération en génération. Il se traduit notamment par de nombreuses initiatives (collectes solidaires, Conseil municipal d'enfants, etc.) et prend

parfois de nouvelles formes. Trois jeunes Chevillais, Mohamed, Myriam et Sarah, ont ainsi décidé d'agir pour défendre la cause du peuple ouïghour. Ils ont sollicité la Municipalité qui a appuyé leur démarche en signant une charte défendant les droits des Ouïghours et dénonçant la répression exercée par le régime chinois. « *Cette initiative montre bien que la jeunesse se mobilise, même sous de nouvelles formes via les réseaux sociaux* » se réjouit Renaud Roux, maire-adjoint délégué à la vie associative. « *Dans une société où le lien social se délite, nous continuons de soutenir et d'accompagner le tissu associatif et les personnes qui s'engagent car la solution est toujours le fruit de la collaboration et de la réflexion collective* ». ✨

Hugo Derriennic

Un service public de l'énergie au cœur de votre ville



43.000 tonnes de CO₂* évitées chaque année

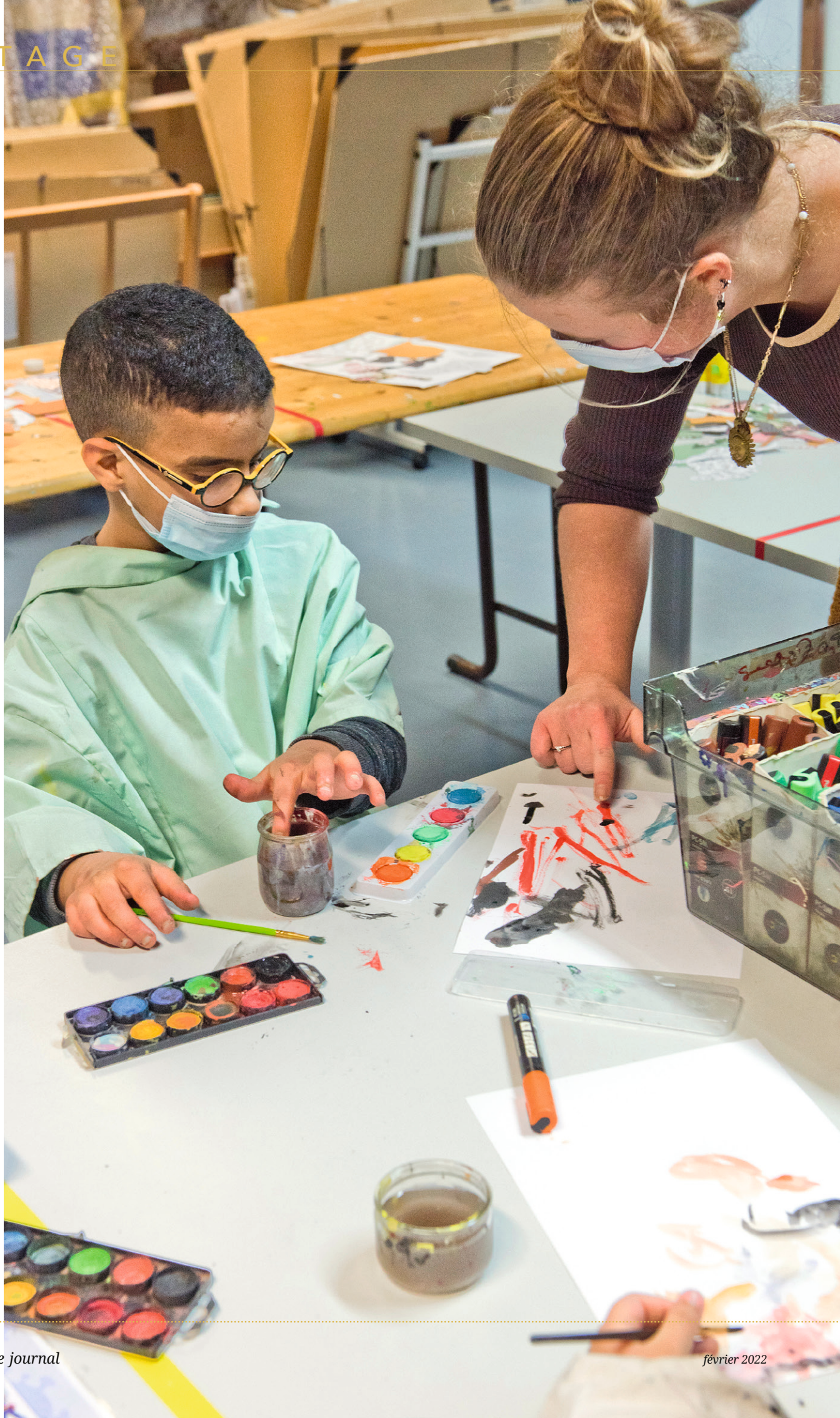
Produire et distribuer une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2018

Grâce à l'accompagnement de l'art-thérapeute Djoée Meyer, les enfants laissent libre cours à leur créativité.

La Maison des arts plastiques Rosa Bonheur vient de mettre en place un atelier spécifique à l'attention des enfants porteurs de handicap. Un premier pas vers une offre adaptée qui devrait déboucher sur une grande réflexion autour de l'inclusion du handicap.

Photographies de Jean-Luc Tabuteau





Que ce soit par le biais de la peinture ou du dessin, les enfants porteurs de handicap trouvent dans l'art un moyen d'expression à part entière et une porte vers l'inclusion.

Maison des arts plastiques Rosa Bonheur

Un atelier d'art-thérapie, une voie vers l'inclusion

LS ET ELLES collent des bouts de papier de différentes formes et différentes couleurs en les imbriquant, en les combinant selon leur envie. Louisa, Maher et Saad y mettent toute l'application que requiert ce premier exercice qui est en fait un jeu. Seule Kawtar, à l'isolement car positive au coronavirus, n'a pu se rendre ce mercredi après-midi à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. Ces quatre enfants âgés de 6 à 11 ans, porteurs de handicap, bénéficient depuis le début du mois de janvier d'un atelier hebdomadaire adapté, à l'accompagnement personnalisé dispensé par une professeure diplômée en art-thérapie. « Je ne suis pas là pour faire de la thérapie sur les enfants. Par contre, j'utilise mes compétences pour les ouvrir à la création, qu'ils se sentent à l'aise de parler, de faire ou de ne pas faire s'ils n'ont pas envie » précise Djoée Meyer, qui a elle-même été élève à Rosa Bonheur dès son plus jeune âge. Le spectre des troubles autistiques étant large, la communication se fait à des degrés divers avec chacun des enfants. La professeure utilise avec certains des

pictogrammes afin de les aider à exprimer leurs émotions ou leurs besoins. « Il n'y a pas de technique particulière du moment qu'on reste humain. L'objet tiers qui est la création va venir parler de lui-même. Je vais voir beaucoup de choses d'après ce que l'enfant va créer, comprendre ce qui l'intéresse. On n'a pas besoin de verbaliser pour se comprendre finalement ».

S'ouvrir et découvrir

Les enfants sont contents de venir à Rosa Bonheur, ce qui leur permet de voir du monde, d'être en dehors de la maison. « Ils ont envie de faire plein de choses. Ils vont être force de proposition et je vais m'adapter pour qu'ils découvrent un maximum de techniques : la terre, l'acrylique, le fusain, la craie sèche... » poursuit Djoée Meyer. L'idée de ces ateliers adaptés est aussi, à terme, de pouvoir intégrer ces enfants dans les autres cours où il y a plus d'élèves, où les interactions sont nombreuses, où le professeur est moins disponible. Cette inclusion, déjà pratiquée à l'école, permet d'éviter les rejets du handicap plus tard de la part des autres enfants.

Répondre aux besoins de façon adaptée

« C'est la première fois que ma fille intègre un groupe adapté. Elle attend ça depuis début septembre. Je pense à tous les enfants qui ne peuvent pas faire d'activités. Ce projet est vraiment une fierté » raconte M^{me} Tigrine, la maman de Kawtar dont la volonté d'inscrire sa fille en arts plastiques est à l'origine de la création de cet atelier. En réponse à cette demande, la municipalité a voté lors du dernier Conseil municipal la mise en place de ce dispositif qui fera l'objet d'une réflexion plus large puisqu'un comité consultatif va être créé sur les questions du handicap. « Cette demande nous a permis d'ouvrir les yeux sur un réel besoin et un réel manque au sein de notre collectivité, et sur l'obligation que nous avons d'accueillir ces enfants au même titre que les autres dans les structures sportives et culturelles » souligne Marie François, conseillère municipale déléguée à la Culture. Les sourires de Kawtar, Louisa, Maher et Saad confirment que la démarche en vaut la peine. ✨

Sylvia Maurice

PROFIL!

« Je remercie
tous les
bénévoles du CME.
Je suis à l'écoute de
tous les élus pour
réaliser ensemble
tous nos beaux
projets ».



Succédant à Inès Pessiot élue en 2019, et après des élections suspendues en 2020 en raison de la pandémie, le lundi 13 décembre 2021, salle Joséphine Baker, le Conseil municipal d'enfants (CME) et ses trente-trois jeunes élus ont élu à la majorité Maël Jambou pour les représenter en tant que maire-enfant. Assisté dans ses fonctions par Izia Garcia Roca, Karim Ghodbane et Wael Liazid ses trois maire-adjoints, notre nouvel élu reprend toutes les actions du CME pour un mandat d'un an. Membre de la commission "Ville et environnement", élève en 6^e au collège Liberté, Maël Jambou est un garçon extraordinaire et son élection, un espoir pour tous les enfants diagnostiqués Asperger.

Maël Jambou « MAIRE-ENFANT, C'EST AVOIR DE GRANDES RESPONSABILITÉS ! »

COMME TOUT UN CHACUN, nous sommes uniques par nos différences et Maël, 11 ans, n'échappe pas à la règle en assumant tout à fait la sienne. « *Je souffre notamment d'hyperacousie, autrement dit, d'une perception augmentée des sons* ». Des sons qui peuvent devenir insupportables, voire douloureux, entraînant une gêne dans sa vie quotidienne. Si le bruit lui fait mal, Maël le combat cependant en ne restant pas replié sur lui-même, bien au contraire. En ayant déjà affronté dès son plus jeune âge les cris stridents des cours d'écoles, le brouhaha des cantines, le crissement des craies sur le tableau... Maël a su ensuite faire fi des cliquetis de lames en pratiquant l'escrime, et braver l'écho des gymnases en pratiquant un art martial (le pencak silat). Maîtrisant d'un côté les vertus du silence, Maël sait aussi donner la réplique et servir le jeu ; à 7 ans il trouve très vite sa place en faisant du théâtre où, déjà doué pour la comédie, fan de Louis de Funès, il a de plus le don de faire rire son public et ses amis. En 6^e au collège Liberté, fils unique et bien dans ses baskets, notre hyper sensoriel - doté d'un nez hors pair pour choisir les melons ! - n'a pas de matières préférées. « *Toutes sont intéressantes, mais à cause du bruit, j'ai parfois du mal à me concentrer, alors je pars dans mes pensées. Heureusement,*

je peux compter sur Sydney pour me ramener à la réalité ». Sydney ? « *Nous nous sommes rencontrés en colonie et depuis, il est mon meilleur ami pour la vie !* » Un soutien sur lequel Maël a pu compter avant de présenter son programme 2022 aux 32 autres élus du CME.

Des idées qui ont fait l'unanimité

Le 13 décembre 2021, élu à la majorité après avoir exposé ses projets, attaché à la commission "Ville et environnement", Maël, assisté de ses trois adjoints, dispose désormais d'un mandat d'un an pour les réaliser. « *J'ai tout d'abord à cœur de diminuer notre empreinte carbone, et je propose pour cela de revaloriser nos déchets en installant des bacs à compost dans différents lieux de la ville* ». Par ailleurs, sachant que les cheveux peuvent grâce à leurs écailles absorber les hydrocarbures et toute autre substance toxique, notre jeune élu souhaite aussi organiser une opération pour en faire la collecte auprès des coiffeurs chevillais. « *Quelle que soit leur longueur, ces cheveux seront ensuite recyclés sous forme de boudins pour dépolluer les eaux. Une fois gorgés de mazout par exemple, ces boudins seront alors shampouinés et réutilisés* ».

De nouveaux chantiers à engager

Enthousiaste et déterminé, notre nouveau maire-enfant aimerait étudier la possibilité

d'installer ou d'agrandir des auvents dans tous les établissements scolaires de la ville. « *Ils nous permettraient d'attendre l'ouverture des portes à l'abri en cas d'intempéries* ». Aux abords des écoles, il envisage de mettre en place un périmètre dans lequel les enfants qui arrivent à vélo ou à trottinette seraient obligés de mettre pied à terre afin de respecter la sécurité des piétons à l'entrée. Il souhaite également que soient accrochés des panneaux "interdiction de fumer" pour dissuader les adultes qui en seraient tentés. « *Je compte également mettre à jour la page du CME sur le site de la ville et faire un trombinoscope de tous les élus pour nous présenter. Comme l'an passé, nous assisterons à la commémoration du 11 novembre, et bien entendu nous continuerons à mener ensemble toutes les actions du CME qui en raison du Covid ont été durant un an suspendues* ».

Quant à plus tard...

S'il s'intéresse de près à la chose politique, Maël souhaite dans l'avenir vivre de sa passion. Pourvu d'un sens du toucher très développé, aimant sentir les différentes essences de bois, les travailler, il souhaite devenir menuisier ébéniste. Ayant déjà l'art de faire de ses différences un atout, demain, à n'en pas douter, sortiront de ses mains habiles de très belles pièces signées Maël Jambou. ✨

Florence Bédouet



ANNULATIONS AU THÉÂTRE

En raison de la crise sanitaire et des protocoles associés, le théâtre André Malraux a dû annuler deux spectacles, *L'endormi* et *Be my superstar*. Si des discussions sont encore en cours en ce qui concerne ce dernier, *L'endormi* sera reporté au 22 avril. Les spectateurs qui avaient acheté leur billet pour l'une de ces deux représentations pourront soit l'utiliser à la date de report soit l'échanger contre un autre spectacle.

• **Renseignements au théâtre André Malraux - place Jean-Paul Sartre (01 41 80 69 69)**

HISTOIRES PROVISOIRES # 2

Les conteuses et conteurs de la Maison du Conte vous invitent à franchir les portes de leur résidence ; venez partager une journée d'étapes de création vendredi 11 février à la Maison du Conte. De 10h à 17h, sept équipes artistiques dévoileront leur spectacle en cours de fabrication. À 10h : *Nos possibles* de Sophie Wilhelm. À 11h : Le créneau des laborantins Solène Niess, Philippe Imbert, Elsa Rozenknop et Cécile Demaison. À 14h30 : *L'oiseau de feu* de Frédéric Naud, À 15h45 : *Bivouac* de Julie Seiller.

• **Entrée libre sur réservation (01 49 08 50 85 - resa@lamaisondudconte.com). Restauration possible sur réservation.**

FESTIVAL CINÉMA

CINÉ JUNIOR, TOUT UN ÉTAT D' « ESPRITS DE FAMILLE »

Le festival de cinéma jeune public Ciné Junior, 32^e du nom, célèbre cette année les liens familiaux et amicaux. Le cinéma du théâtre André Malraux propose jusqu'au 15 février des courts métrages, des incontournables et des avant-premières pour petits et plus grands.

CINÉ JUNIOR, c'est un rendez-vous incontournable pour qui a des enfants ou pas, en tout cas pour qui aime le cinéma jeune public, d'animation ou non. Avec pour thématique « Esprits de famille », cette nouvelle édition fait la part belle aux relations parent-enfant, aux valeurs de l'amitié, au partage. À l'affiche : des courts métrages (en compétition ou non), des avant-premières, des rendez-vous à ne pas manquer.

On notera notamment un ciné-concert avec cinq courts métrages, *Amis pour la vie*, accompagné en direct par la musicienne Isabelle Moricheau (samedi 5 février à 10h30, à partir de 2 ans), un ciné-quizz après la projection en avant-première du film d'animation *Vanille* (dimanche 13 février à 10h30, à partir de 5 ans), ou encore un ciné-devinettes avec le film d'animation *Du côté de chez toi* (dimanche 16 février à 16h30, à partir de 2 ans). À ne



pas manquer non plus, le film en avant-première *À Chiara* (dimanche 6 février à 17h, à partir de 11 ans). ✨

Géraldine Kornblum

• **Retrouvez toute la programmation Ciné Junior sur theatrechevilly-larue.fr. Tarifs : films 3 € enfant et 4 € adulte, courts métrages 2,50 €.**

SCULPTURES

DEUX ŒUVRES PRENNENT PLACE DANS L'ÉCO-QUARTIER

Avec la livraison des nouvelles résidences privées dans l'éco-quartier Anatole France, deux œuvres d'art ont également trouvé leur place dans le paysage chevillais dans le cadre du dispositif « 1 immeuble, 1 œuvre ».

ART ET LA CULTURE se font une place au cœur de l'éco-quartier Anatole France qui prend forme pas à pas. Deux sculptures ont ainsi surgi dans l'espace public, accompagnant la livraison de deux programmes de logements. Il s'agit de *Rondeurs* de Sophie Bochet, située près du 20-26 rue Émile Zola, et de *Compositions Formes et vides* de Julien Signolet, installée près du 17 rue Élisée Reclus. Ces œuvres s'inscrivent dans le cadre du dispositif « 1 immeuble, 1 œuvre » qui permet aux promoteurs d'intégrer une création artistique contemporaine dans leur construction. Une initiative

qui soutient les artistes, embellit la ville et favorise l'accès à la création artistique. Chevilly-Larue compte déjà de nombreuses œuvres disséminées dans l'espace public pour le bonheur de tous, dont les plus récentes sont *Délice* de Nicolas Tourte, promenade Maurice Chevalier, et *Élodie à Fleur de Rasko*, à l'angle de l'avenue Roosevelt et de la rue de Provence. ✨

Hugo Derriennic

Rondeurs, de Sophie Bochet, concilie abstraction et figuration. L'une des deux nouvelles sculptures, désormais présentes dans l'espace public, qui offrent au passant une pause artistique.



© Eiffage Immobilier



Festival du conte

La deuxième édition du festival de contes Le Grand Dire se tiendra du 26 mars au 12 avril, avec la cuisine pour thématique. Histoire de se mettre l'eau à la bouche, en voici un avant-goût.

DANS LA PETITE CUISINE DU GRAND DIRE #2

MAIS QU'EST-CE QUI MIJOTE du côté du Grand Dire ? Ce festival entièrement dédié au récit et à l'enfance aurait dû se tenir l'an passé. Mais c'est finalement dans quelques semaines qu'on passera à table pour écouter les histoires concoctées par les conteurs. Et pour l'occasion le festival s'est agrandi, les convives seront accueillis dans huit lieux : au théâtre André Malraux et à la Maison du Conte, les deux structures à l'origine de ce rendez-vous, mais aussi à la Maison des arts plastiques, à la médiathèque, à la Ferme du Saut du Loup et au conservatoire, leurs complices, ainsi qu'au service Jeunesse et à la Maison pour tous, deux nouveaux venus dans ce menu conté d'exception.

Cette nouvelle édition du Grand Dire s'est donc donnée pour thème la cuisine, en clin d'œil à la future Cité de la Gastronomie. Sans dévoiler toute la carte, on peut déjà annoncer que ce sera entrée-plat-dessert. Lors de l'ouverture, il fera bon se mettre en appétit avec une déambulation sonore partant du marché, le vernissage de l'exposition *Faire œuvre en cuisine* proposée

par la Maison des arts plastiques (où des artistes exploreront nourriture et cuisine) et des histoires à emporter jusqu'au centre-ville. S'en suivront alors au gré des jours un assortiment de spectacles, une brochette de films et ciné-gourmands, le tout agrémenté du premier salon du conte « Il était mille et une fois » (du 28 au 31 mars) proposé par la médiathèque. Ces deux semaines seront également pimentées de divers rendez-vous et ateliers proposés par les structures participantes. Le festival s'achèvera par une farandole de petites histoires de passionnés de la table narrées lors de leur *Petit Bazar des Saveurs* (cf ci-contre) et par, bien sûr, une grande tablée. ✨

Géraldine Kornblum

• **Programme complet à retrouver prochainement sur les sites de la ville (ville-chevilly-larue.fr), du théâtre (theatrechevillylarue.fr) et de la Maison du Conte (lamaisonduconte.com).**

• **Réservations pour les spectacles payants auprès du théâtre (01 41 80 69 69 ou billetterie en ligne).**

ON Y VA !

GRAND DIRE APPEL À CANDIDATURE POUR UN PETIT BAZAR DES SAVEURS

Le théâtre André Malraux et la Maison du Conte cherchent des passionnés de la cuisine pour l'un de ses rendez-vous de clôture du festival Le Grand Dire # 2. Vous savez tout de la recette de la blanquette, de la culture du cornichon, de l'utilisation du curcuma ou de l'art de la table ? Vous êtes un fin connaisseur des fourneaux, un as de la papille, un aficionado du banquet ? Devenez expert le temps du *Petit Bazar des Saveurs* orchestré par Didier Ruiz, directeur artistique de la Compagnie des Hommes, samedi 16 mars. Vous transmettez votre passion à des petits groupes de curieux à la façon d'un speed dating.

• **Appel à candidature ouvert à tous à partir de 10 ans. Demande de renseignements sur les conditions et les dates par mail à egendrot@theatrechevillylarue.fr, inscriptions en ligne sur le site theatrechevillylarue.fr avant le vendredi 11 mars.**





VENEZ PRENDRE LA POSE... DE LECTURE !

La médiathèque est un lieu dans lequel vous avez des souvenirs, des rayons fétiches, des habitudes ? Et si vous posiez pour la couverture du prochain programme trimestriel *Entrées* ? Visage caché par des livres, ou à visage découvert si vous le désirez, dans l'espace de votre choix, prenez la pose de lecture le temps d'un cliché. Avec les équipes de la médiathèque, vous choisirez la meilleure de vos photos pour illustrer la couverture de la parution trimestrielle avril-été 2022. Et pour les plus audacieux, peut-être qu'il sera envisageable de filmer une mini-interview, comme celles d'artistes venus à la médiathèque et déjà en ligne sur la chaîne YouTube de la structure.

• **Renseignements à la médiathèque, auprès d'Isabel (espace musique et cinéma) ou de Marie (espace multimédia).**

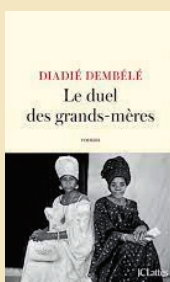
DES BD SUR FACEBOOK

Les bibliothécaires proposent régulièrement des coups de cœur thématiques sur la page Facebook de la médiathèque de la médiathèque Boris Vian : polar, musique, jeune public, littérature fantastique, documentaires, etc. Une nouvelle thématique est désormais en ligne : « La case en moins », avec des suggestions de BD, manga et comics adultes. Et si vous y trouviez l'album qui sera votre prochain emprunt ?

SÉLECTION DE RENTRÉE LITTÉRAIRE D'HIVER : ROMANS À DÉCOUVRIR

Parmi les très nombreuses publications de cette rentrée littéraire, voici un choix de romans « coups de cœurs » piochés dans la dernière commande de vos bibliothécaires.

ROMAN



LE DUEL DES GRANDS-MÈRES

Parce qu'il est insolent, fait l'école buissonnière pour lire et qu'il commence à oublier sa langue maternelle, Hamet est envoyé dans le village de ses deux grands-mères pour y apprendre le respect des traditions ; il y découvrira qui il est. Ce premier

roman nous livre une exploration du thème initiatique dans une langue vibrante et lumineuse, touchante et universelle.

DE **DIADIÉ DEMBÉLÉ** - ÉD. JC LATTÈS, 2022



SANS CHICHI

La narratrice, artiste plasticienne, évoque avec amour son grand-père, mort la même année que Jacques Chirac, au travers de ses souvenirs et de la construction d'une œuvre d'art où elle transforme en bateaux de papier les articles de presse de l'époque. « Sans Chichi » titrait alors Libération. C'est le cas de

ce premier roman lumineux où la tendresse se fait puissante et poétique.

D' **ELSA ESCAFFRE** - CHRISTIAN BOURGEOIS ÉDITEUR, 2022



LES ANNÉES SANS SOLEIL

L'écrivain Elias Torres se retrouve confiné chez lui avec sa famille, un mois de mars. Cette expérience inédite l'amène à se replonger dans les pires moments de l'histoire de l'Humanité. En lisant un livre écrit par un historien né vers 500, il va découvrir qu'en

535 et 536, le soleil cessa de briller pendant dix-huit mois, engendrant un événement climatique majeur : une petite ère glaciaire...

DE **VINCENT MESSAGE** - ÉD. LE SEUIL, 2022

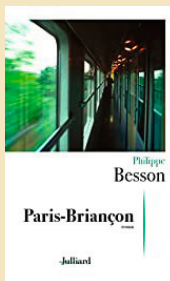


TON ABSENCE N'EST QUE TÉNÈBRES

Un homme sans repères, perdu dans les fjords de l'ouest, se retrouve sans savoir pourquoi dans le cimetière d'un village. Et devant une tombe il découvre l'inscription suivante « Ton absence n'est que ténèbres ».

Stefánsson nous offre de nouveau un très beau roman, où les récits s'entremêlent dans une ambiance trouble et onirique.

DE **JÓN KALMAN STEFÁNSSON** - ÉD. GRASSET, 2022



PARIS-BRIANÇON

À bord du train de nuit n°5789, les passagers sont une dizaine à sympathiser. À la faveur d'un huis clos imposé, ils se laissent aller à nouer des liens, échanger des mots, des secrets. Dans la campagne endormie, cette ambiance nocturne va créer un mystère, d'autant plus que dès le début il est dit que certains n'arriveront pas vivants à destination.

DE **PHILIPPE BESSON** - ÉD. JULLIARD, 2022



UNE SORTIE HONORABLE

Dans ce récit se déroulant durant la guerre d'Indochine, Éric Vuillard dresse le portrait féroce de certains de ses acteurs. Muni de sa plume incisive, l'auteur remonte le cours des événements en regardant au plus près le monde politique, économique

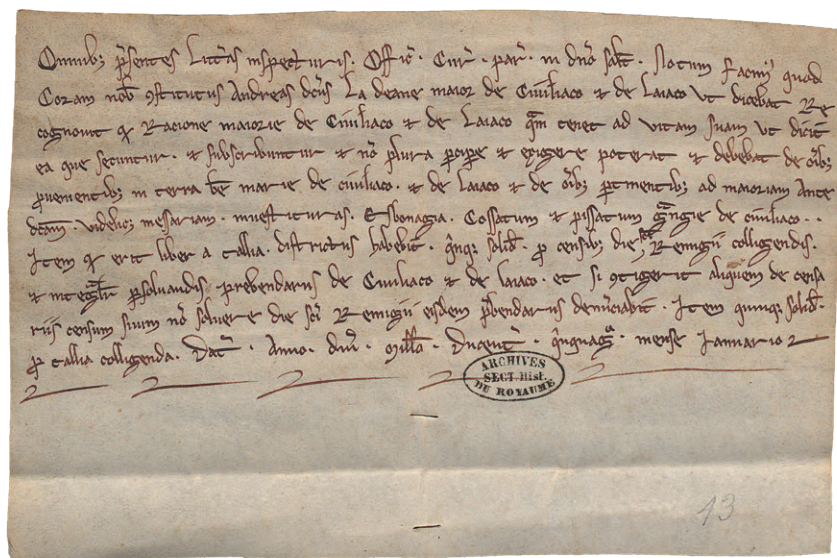
et militaire de l'époque en nous invitant à prolonger notre réflexion en regard de l'histoire contemporaine.

D' **ÉRIC VUILLARD** - ÉD. ACTES SUD, 2022

ANDRÉ « LE DEANE » : LE SERF QUI DEVINT MAIRE DE CHEVILLY (1251-1283) 1^{ÈRE} PARTIE

COMMENT UN CHEVILLAIS ACHETA LA MAIRIE DE L'HAÏ

L'institution des maires et des mairies – que nous associons instinctivement à la République – existait bien avant 1789, dès le Moyen Âge. Nous avons retrouvé de précieux documents qui permettent d'en savoir un peu plus sur ces personnages mal connus, et notamment sur l'un d'entre eux qui vécut au XIII^e siècle : André « le Deane ». C'est avec lui que nous vous proposons de faire connaissance.



Charte de mairie octroyée à André dit « le Deane » en janvier 1251, toute première mention d'un maire de Chevilly : « *Andreas dictus le Deane, major de Civiliaco et de Laiaco* » (traduction : « André dit « le Deane », maire de Chevilly et de L'HaÏ »).

© Archives nationales, Paris

DEPUIS 829, le village de Chevilly faisait partie des vastes domaines du chapitre de Notre-Dame de Paris qui, pour exercer son autorité seigneuriale sur la terre et les hommes de ses nombreuses (et lucratives) possessions, avait besoin d'officiers, ou de « fonctionnaires », choisis par le seigneur parmi la population villageoise pour gérer les affaires locales. Ce sont les maires (du latin *major* : « le plus grand »), qui exerçaient leur charge assistés d'un doyen.

La seigneurie de Chevilly regroupait les villages de Chevilly et de L'HaÏ. Vers 1100, le maire était un certain Évrard, L'HaÏssien qui s'intitulait « maire de L'HaÏ ». Mais au cours du siècle suivant, le cœur de la seigneurie tendait à se déplacer de plus en plus vers Chevilly, surtout depuis que la grange du chapitre, véritable « centre administratif », avait été édifée vers 1165-1180 devant l'église de ce village. On peut imaginer que les Chevillais, du moins les plus puissants de la communauté villageoise, ont alors progressivement caressé l'espoir d'exercer une plus grande influence au sein

de la seigneurie, en obtenant la charge de maire pour l'un d'entre eux. Dans la première moitié du XIII^e siècle, cette rivalité ne fut pas sans occasionner des frictions entre Thyon, le doyen de Chevilly, et Marcel, le maire de L'HaÏ, jusqu'à ce que les Chevillais prennent l'avantage.

Ce jour arriva en janvier 1251, lorsqu'André – surnommé « le Deane » (c'est-à-dire, « le doyen », en ancien français) car il était le fils du doyen Thyon – acheta la mairie de L'HaÏ, sans doute laissée vacante par le décès de son ancien titulaire. Contre la somme rondelette de 170 livres, André devint ainsi le tout premier « maire de Chevilly et de L'HaÏ », et il le restera jusqu'à sa mort en 1283.

Même si le chapitre voyait dans André un aspirant crédible à la mairie, puisqu'il avait vraisemblablement assisté son père dans sa charge de doyen, il ne serait sans doute pas parvenu à obtenir la charge tant convoitée sans mobiliser son réseau d'amitiés, qui dépassait visiblement le cadre chevillais. Pas moins de six personnes se portent garantes derrière lui pour l'achat de la mairie, dont il restait 140 livres à acquitter en trois fois étalées sur 3 ans. Outre Mathieu, le propre frère d'André, il s'agit de paysans aisés de

Chevilly, de L'HaÏ, de Cachan ou d'Orly, tous de condition servile, comme André. Ils n'hésitèrent pas à engager l'intégralité de leurs biens, et consentirent même à se retrouver sous la menace d'une excommunication s'ils faisaient défaut dans le paiement !

Parmi ces soutiens, on trouve un certain Mathieu de Grignon. Cet habitant d'Orly originaire de L'HaÏ sera l'un des meneurs, au mois de mai suivant, de la révolte des serfs d'Orly qui se ligueront contre l'impôt, et à laquelle on sait que les serfs de Chevilly apportèrent un soutien financier*. Ce soutien des serfs de Chevilly à leurs congénères d'Orly serait-il une compensation, ou un échange de bons procédés, en remerciement de l'aide apportée trois mois plus tôt par l'un des protagonistes de la révolte, et qui permit à André d'accéder à la charge de maire de Chevilly et de L'HaÏ ? *

(Suite au prochain numéro).

Mathieu Grangé
Responsable du secteur
Patrimoine-archives-
Documentation.

*Avec le secours financier des serfs de nombreux villages, dont Chevilly. Cf rubrique « Mémoire » du Journal de Chevilly-Larue n° 206 de février 2019.

GALA D'HIVER POUR LA GR

C'est le 16 janvier que le moment tant attendu par les gymnastes de l'Élan a pu se tenir dans le respect des consignes sanitaires. Deux ans après la précédente édition, le gala d'hiver de la section gymnastique rythmique a fait le bonheur des membres du club, des entraîneurs et des parents. L'occasion pour toutes les gymnastes, des plus jeunes aux plus expérimentées, en individuel, en duo ou en ensembles, de dévoiler les progrès réalisés et d'offrir un magnifique spectacle. Ce gala servait aussi de répétition générale pour les ensembles qui entrent en compétition. Leur saison va débuter le 12 février avec le tournoi départemental de Thiais et se poursuivra avec les échéances interdépartementales, régionales et nationales. Rendez-vous important du calendrier : le concours organisé par la section les 2 et 3 avril au gymnase Lilian Thuram. Un événement à ne surtout pas manquer !



© Faiseurimages

ART MARTIAL À LA DÉCOUVERTE DE L'AÏKIDO

Parmi les arts martiaux pratiqués à Chevilly-Larue, l'aïkido s'est fait une place depuis plusieurs années. Cette discipline sans compétition réunit des adultes et adolescents de tous niveaux dans une ambiance studieuse et conviviale.

APRÈS UN ÉCHAUFFEMENT complet, les aikidokas chevillais se livrent à un exercice singulier. Ils parcourent le dojo en enchaînant les roulades en avant puis en arrière. Les adhérents de la section de l'Élan apprennent ainsi à se déplacer et à chuter sans risque, élément indispensable dans la pratique de cet art martial. « L'aïkido est un peu dans l'ombre du judo

S P O R T S



© Michel Aumercier

Le maniement des armes traditionnelles (avec du matériel adapté pour la sécurité) fait partie de l'enseignement de l'aïkido.

et du karaté car il n'y a pas de compétition et donc peu de médiatisation » souligne Volodia Stozinic, qui enseigne la discipline au sein du club avec Aurélie Lucchetti. « C'est pourtant un art martial complet qui mêle des techniques de projection, de contrôle et d'immobilisation et des percussions pieds-poings. Nous faisons également découvrir le maniement des armes traditionnelles avec du matériel

spécifique pour garantir la sécurité ». Les séances sont adaptées au niveau de chacun, même pour les débutants qui souhaiteraient démarrer l'activité en cours de saison. Elles regroupent des adolescents à partir de 14 ans et des adultes. La section souhaite désormais relancer des cours pour les enfants et ce dès la saison prochaine. Avis aux amateurs ! *

Hugo Derriennic

• Renseignements et inscriptions : ericshindokanelan94@gmail.com ou 06 13 28 72 11.

TIR À L'ARC LE PLEIN DE COMPÉTITIONS

Les archers de l'Élan ont enchaîné les compétitions ces dernières semaines, certains se qualifiant pour les championnats départementaux, régionaux et même nationaux. Ils sont désormais attendus à domicile pour un concours organisé par la section les 5 et 6 février.

14 ARCHERS CHEVILLAIS ont profité des compétitions de ce début d'année 2022 pour réaliser les minimas qualificatifs pour les championnats départementaux qui se déroulaient fin janvier. Une belle délégation représentant les couleurs de l'Élan notamment menée par Clémence de Grenier, jeune cadette qui enchaîne



© Élan-Tir à l'arc

Les compétiteurs de la section tir à l'arc ont profité du mois de janvier pour prendre part à divers tournois, notamment les jeunes archers avec le Challenge des P'tits Bouts.

les victoires et a de fortes chances de prendre part au championnat de France. Les archers handisports Thomas Cormier, Micheline Baudouin et Didier Roulé sont quant à eux déjà qualifiés pour cette grande échéance nationale. Plusieurs archers du club ont également validé leur ticket pour le niveau régional. Les plus jeunes de la section ne sont pas en reste puisque quatre benjamins se sont illustrés au Challenge des P'tits bouts. Notons également

la victoire de l'équipe composée d'Antoine Faure, François Masson et Franck Moreau lors du tournoi de Saint-Maur. Tous ces compétiteurs auront l'occasion de briller à domicile à l'occasion du concours organisé au gymnase Pasteur les 5 et 6 février qui réunira archers valides et handisports. *

Hugo Derriennic

• Renseignements : 06 12 23 74 75 ou mfengammare@free.fr



Street workout

Le street workout, une discipline à cheval entre la musculation et la gymnastique.

Fruit d'un travail associant les services municipaux, des partenaires locaux et des jeunes chevillais, le terrain dédié au street workout récemment implanté a trouvé de premiers adeptes. Cet équipement génère des rencontres en proposant une pratique libre, gratuite et adaptée à tous les publics.

UN ÉQUIPEMENT POUR TOUS TYPES DE SPORTIFS

Situé à l'angle du boulevard Mermoz et de la rue Guynemer, le terrain de street workout dispose d'un emplacement stratégique pour se faire voir et connaître. Impossible de le manquer pour l'ensemble des piétons, cyclistes et automobilistes qui empruntent ce carrefour. « *Cela fait plusieurs fois que je passe devant et ce coup-ci j'ai décidé de m'arrêter* » explique un passant venu enchaîner les séries de tractions. Ils sont quelques-uns à profiter de ce samedi après-midi pour se dépenser sur cet équipement flambant neuf. Celui-ci est composé d'une dizaine d'agrès parmi lesquels on retrouve barre fixe, barres parallèles, planche à abdos, vélo elliptique, etc. Pour favoriser l'accès à tous les publics, des barres ont également été aménagées pour permettre aux personnes à mobilité réduite de s'entraîner. Cette diversité offre des conditions idéales pour des pratiquants de tous les niveaux et de tous les âges qui souhaitent travailler le cardio, le renforcement musculaire ou même réaliser des figures de street workout.

Un lieu idéal pour se retrouver

Âgés de seulement 18 ans, Jérémy et Léo sont déjà des sportifs expérimentés dans la discipline. Tous deux ont fait connaissance au parc Petit Le Roy où ils ont fait leurs armes sur la barre de tractions et ont fini par se lier d'amitié. « *Ces équipements sont aussi des espaces de rencontres où les gens partagent leurs expériences et se donnent des conseils* » témoignent-ils. « *Il y a des liens qui se créent, de l'entraide* ». Désireux de partager leur passion, ils ont apporté leur point de vue d'experts et accompagné la Municipalité dans la réalisation de ce projet de A à Z. « *Le street workout requiert du matériel spécifique, un revêtement particulier pour les réceptions et une bonne distance entre les agrès pour des raisons de sécurité* » ajoutent-ils. « *Nous continuons à travailler avec la commune sur des projets similaires, notamment au parc Petit Le Roy pour étoffer l'offre déjà existante* ». Affaire à suivre... ✨

Hugo Derriennic

NOUVELLES SOIRÉES NORDIQUES À LA PISCINE

Après une première édition qui a ravi les participants et marqué les esprits, la piscine compte profiter de la saison hivernale pour faire de la soirée nordique un véritable rendez-vous de son calendrier. Elle va ainsi renouveler cette expérience réussie les vendredis 4 février et 11 mars. La structure ouvrira ses portes au public de 18h à 21h mais aussi son toit ! L'occasion de nager dans une eau chauffée à 30°C, offrant un contraste important avec la température extérieure et une ambiance toute en brume et en musique. Un véritable plaisir de s'offrir un bain de chaleur en extérieur en plein cœur de l'hiver. Alors préparez vos maillots de bain et vos bonnets ! Pour information, la piscine sera fermée tout au long des vacances scolaires du 21 février jusqu'au 6 mars avec une réouverture prévue le 7 mars.



Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

SAFIA RIZOUG • conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires

Nous refusons d'être une génération sacrifiée



Lors de la Conférence des présidents d'université, le président et candidat à sa réélection **Emmanuel Macron a évoqué les transformations qu'il souhaite imposer à l'enseignement supérieur**. Il a fustigé l'université gratuite, le taux d'étudiants boursiers et la précarité qu'ils subissent au quotidien.

La seule réponse face à la précarité des étudiants semble être calquée sur le modèle américain et son principal objectif la compétitivité des universités françaises dans des classements internationaux discutables.

Son gouvernement n'a eu de cesse de fragiliser les universités et d'ignorer la souffrance étudiante : mise en place de la sélection à l'université avec **ParcoursSup**, hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, **précarisation et mise en concurrence** des chercheurs avec la loi LPR, échec de la sélection en master, fusions

d'universités et enfin atteintes aux libertés académiques.

Malgré de maigres mesures au plus fort de la pandémie, **la situation des étudiants n'a fait que s'aggraver**.

La perspective de l'endettement d'une génération entière à l'image de la jeunesse américaine et britannique, et le fardeau à vie que ces dettes représentent ont de quoi inquiéter. La jeunesse a le droit d'accéder à un enseignement de qualité et de construire l'avenir qu'elle souhaite.

L'instauration d'un **revenu étudiant apparaît aujourd'hui comme une mesure nécessaire** pour que chacun et chacune puisse faire le choix librement de son avenir professionnel et vivre dignement. Dans ce sens, **la municipalité a fait le choix d'élargir l'aide Covid aux étudiants** depuis le mois de septembre afin de leur venir en aide.

L'avenir de la jeunesse n'est pas à vendre ! ✨

NATHALIE TCHENQUELA-GRYMONPREZ • maire-adjointe, élue du groupe Chevillais(es) et insoumis(es)

Réforme de l'Assurance chômage : une mesure pour emm...der les chômeurs !? Et le pouvoir d'achat, on en parle ?



Une fois de trop, ce gouvernement nous montre son obscurantisme de classe ! Avec cette antienne néolibérale : « Du travail, il y en a, il suffit de traverser la rue » ou « je ne céderai rien aux fainéants », la messe est dite.

Depuis le 1^{er} décembre 2021, un changement de règle s'applique pour indemniser les demandeurs d'emploi : **la période de travail**

minimum pour l'ouverture des droits est ramenée à 6 mois sur les 24 derniers mois au lieu de 4 sur 28 auparavant. Mesure scélérate dans cette régression !

Plus de **10 millions de nos concitoyens survivent sous le seuil de pauvreté**, jusqu'à 7 millions vivent de l'aide alimentaire, cette réforme est un scandale et un non-sens qui n'honore pas notre pays qui s'est refondé sur la solidarité.

Car les grands perdants sont les salariés qui alternent petits boulots mal payés et période de chômage.

Cette réforme affecterait ainsi 1,15 million d'allocataires dont 400 000 qui verraient leurs **indemnités baisser de 40 %**, représentant une « **économie** » de **2 milliards d'euros** sur le dos des chômeurs !

Dindons mais citoyens ou chômeurs, ennemis de classe ?

Avec la hausse des prix à la consommation et la flambée des coûts de l'énergie, ne croyons pas que **sortir le carnet de chèque** pour les plus modestes suffira à **enrayer le mécanisme d'insécurité économique** dans lequel beaucoup de nos concitoyens craignent de tomber.

À quelques mois d'élections nationales, l'humeur du pays montre que **l'inquiétude** ne se cristallise pas sur les saillies nationalistes d'aucuns mais bel et bien sur le **POUVOIR D'ACHAT**. Les Français veulent de la justice sociale et non l'aumône !

À notre échelon municipal, le niveau de vie des Chevillais est notre boussole.

Jusqu'à quand pourrons-nous tenir sans que l'État redonne l'argent ? ✨

LAURENT TAUPIN • maire-adjoint président du groupe Écologiste et solidaire

Vent mauvais pour notre réseau de géothermie



L'augmentation sans précédent des prix du gaz représente une menace pour notre réseau de géothermie. Créé à la suite des chocs pétroliers de 1973 par les communes de L'Haÿ-les-Roses et Chevilly-Larue, et rejoint en 2014 par Villejuif, le réseau de chauffage géothermique de la société publique locale Semhach

permet de chauffer 35 000 équivalents logements sur les trois communes. L'utilisation de la chaleur, issue de l'eau puisée en sous-sol, permet d'éviter chaque année l'émission de 40 000 tonnes de CO2 et permet de réduire de 30 % la facture des abonnés. Nos communes participent activement à la lutte contre le changement climatique et permettent aux habitants de faire des économies. Cela dit, ce réseau de chaleur repose sur 67 % d'énergies renouvelables (l'eau chaude

puisée) mais aussi sur 33 % de gaz naturel dont l'utilisation est nécessaire en certaines occasions et notamment en hiver. Depuis quelques mois, la flambée des prix du gaz menace l'équilibre économique de notre réseau géothermique. Cette flambée spéculative affaiblit tous les réseaux de chaleur, alors que leur rôle dans la lutte contre le changement climatique est indispensable. Malgré les demandes effectuées par les maires de nos trois villes auprès du gouvernement, aucune solution concrète n'a été apportée par celui-ci et les outils provisoires mis en œuvre par les réseaux de chaleur ne seront bientôt plus suffisants. Cela dit, nous avons l'espoir, concernant notre réseau, que d'importants investissements vont permettre à celui-ci d'utiliser 80 % d'énergies renouvelables et le rendre ainsi moins dépendant du gaz. ✨

Devenez acteur/actrice des Jeux Paris 2024



Dans deux ans et demi auront lieu les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Une fête planétaire, un moment unique et rare : cela fera exactement 100 ans que les Jeux d'été n'auront pas visité la France !

Dans la période actuelle, où il est si difficile de se projeter, d'envisager des perspectives, de se rassembler autour d'un projet, la ville de Chevilly-Larue souhaite célébrer l'évènement pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux.

Labellisée Terre de Jeux 2024, notre commune s'est engagée à mettre en place des actions en lien avec les Jeux. Notre ambition est de promouvoir la découverte du

sport et de ses valeurs en créant des ponts avec la culture et l'éducation. Seront mis à l'honneur le break dance, l'escalade et bien d'autres sports, mais aussi l'engagement de volontaires pour aider à l'organisation des jeux, les échanges avec les villes jumelées, ... Les célébrations seront ouvertes à tous, associations et citoyens, elles démarreront dès 2022 et se poursuivront jusqu'aux Jeux en 2024.

En attendant, n'hésitez pas à vous préparer en pratiquant une activité physique. Mettez du sport dans votre quotidien, c'est bon pour le corps et pour l'esprit ! La ville dispose de structures de qualité offrant une large palette d'activités pour tous les goûts. Vous pouvez aussi pratiquer chez vous, sans matériel, ou aller au parc départemental. ✨

Élus d'opposition, notre rôle, nos missions



Nous élus du groupe **Unissons-nous pour Chevilly-Larue** agissons au quotidien pour contrôler l'action de la majorité et faire des propositions concrètes pour améliorer la vie de nos concitoyens. Nous travaillons dans toutes les commissions municipales qui participent à la gestion de notre commune.

> **Yacine Ladjici** et **Beverly Zehia** sont membres de la commission 1 relative à la gestion de notre budget municipal.

> **Geneviève Gliozzo** et **Yacine Ladjici** sont membres de la commission 2 relative à l'éducation et à l'épanouissement.

> **Geneviève Gliozzo** est membre de la commission 3 relative à l'égalité et à la prévention.

> **Alain Frydman** est membre de la commission 4 relative à la transition écologique et au développement durable.

> **Beverly Zehia** et **Alain Frydman** sont membres de la commission 5 relative à la solidarité et à la dignité.

Nous participons également à la gestion d'associations et d'organisations municipales telles que la Maison pour tous, le Centre communal d'action sociale, le théâtre municipal, la Ferme du Saut du Loup, les commissions d'appel d'offres et d'ouverture des plis.

Ce travail bénévole est essentiel pour notre démocratie locale et il n'est pas toujours facile de le mener. La majorité municipale concentre tous les pouvoirs et se montre peu ouverte aux propositions qui viennent de notre groupe.

Malgré de multiples demandes, nous ne disposons d'aucune ressource humaine pour nous aider dans notre travail, même un collaborateur de groupe pour gérer notre secrétariat et nous aider à répondre aux demandes des Chevillais nous a été refusé.

Nous tiendrons bon pour faire entendre nos idées et pour donner un nouveau souffle à notre commune le moment venu. ✨

La ZFE : une nouvelle contrainte en juillet 2022 pour les Chevillais(es)



La ZFE, Zone à faibles émissions, restreint la circulation dans les agglomérations des véhicules les plus polluants selon leur vignette Crit'Air. Elle vise ainsi à la réduction des émissions de polluants atmosphériques liées au trafic routier dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'air.

Depuis juin 2021, la restriction de circulation s'applique aux véhicules Crit'Air 4, Crit'Air 5 et non classés. **À partir de juillet 2022**, les véhicules **Crit'Air 3** s'ajouteront à cette liste et, **en janvier 2024**, les **Crit'Air 2** devraient également être concernés.

Sans remettre en question le bien-fondé de cette mesure pour l'air en Île-de-France et la santé des Franciliens, elle va cependant mettre à mal nombre de ménages. La production de véhicules neufs, ralentie par la crise due au Covid,

est insuffisante et les prix se sont envolés. L'augmentation de la demande a également fait exploser le coût d'acquisition d'un véhicule d'occasion Crit'Air 1 ou 2.

Chevilly-Larue faisant partie de la ZFE Métropole Grand Paris, combien de Chevillais(es), particuliers ou commerçants/artisans, vont être impacté(e)s par cette nouvelle contrainte qu'il est nécessaire d'anticiper ? Des aides de l'État et de la Métropole du Grand Paris sont cumulables pour l'achat d'un véhicule propre neuf ou d'occasion mais encore faut-il que les Chevillais(es) en soient informé(e)s. Il nous semble donc essentiel que la municipalité accompagne nos concitoyen(ne)s via une campagne d'information et, pourquoi pas, une aide financière comme le font déjà certaines villes en Île-de-France. ✨

N'hésitez pas à nous contacter : unispouragir94550@gmail.com

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 6 février

Grande Pharmacie de la RD7
273 avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Pharmacie des Antes

ZAC des Antes
16-18 place Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Dimanche 13 février

Pharmacie du centre
Charcot
10 rue du Docteur Charcot
Fresnes
01 46 60 05 65

Pharmacie Hourcade

17 place Paul Éluard
Villejuif
01 47 26 17 35

Dimanche 20 février

Pharmacie Dechamps
CC de la Croix du Sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

Dimanche 27 février

Pharmacie Girardot
1 rue François Sautet
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

Dimanche 6 mars

Pharmacie de la Tuilerie
34 avenue de la Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Pharmacie N Guyen

3 avenue de la République
Villejuif
01 46 78 80 06

Les pharmacies de garde sont consultables sur monpharmacien-idf.fr

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 31 décembre

Naissances

- Ishaq Ait El Mahjoub
- Sophia Benaissa Kadar
- Fares Boucenna
- Ismaël Diallo
- Mouhamadou Guene
- Sanata Konate
- Ethel Kotia
- Adam Mansoor
- Leyna Richer

Mariages

- Magalie Germani et Abdelrhani Berraneb

Décès

- Lakdar Ait Amer

- Rebecca Attal épouse Bensegnor
- Jean-Claude Bruni
- Gérard Clairaz
- Jeannine Colas épouse Bruère
- Nathalie Delpech épouse Catanese
- Mohamed El Fakir
- Daniel Espierd Boira
- Janine Legros épouse Bourgeade
- Guy Leroux
- Josette Lerussi
- Robert Naulot
- António Pereira
- Édith Richard

PERMANENCES DU MÉDIATEUR DES CONFLITS

La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (ne nécessitant pas de porter plainte) qui aide à favoriser le dialogue entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés (de préférence sur rendez-vous) lors de permanences au relais-mairie Centre - 13 rue Édith Piaf, tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

* Tél. : 06 31 18 26 26. E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr.

SANTÉ PRÉVENTION

Séances de vaccination gratuites (hors Covid)

Avec le soutien de la Municipalité et du Département, la Croix-Rouge française et l'Agence régionale de santé proposent des séances de vaccination pour tous, enfants (à partir de 6 ans) et adultes. Ces séances de vaccination sont gratuites (vaccins compris), sans rendez-vous, sans présentation de papiers d'identité. Pas de vaccination contre la grippe ni contre le covid. Les détenteurs d'un carnet de vaccination sont invités à l'amener, à défaut un carnet neuf sera proposé.

* Vaccinations gratuites lundi 21 février de 10h à 12h à la Maison pour tous (7 voie Rosa Parks).

* Renseignements au service Retraités-Santé-Handicap (01 45 60 18 97).

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3 RUE DU BÉARN).

UN AVOCAT À VOTRE ÉCOUTE

Deux avocats assurent des consultations gratuites pour les Chevillais tous les samedis matin de 9h à 12h (hors vacances scolaires) sur rendez-vous au relais-mairie Centre. 13 RUE ÉDITH PIAF - 01 56 34 70 54 OU 70 55.

PERMANENCES DU CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous.

ESPACES COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3 RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues accueillent, écoutent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matins.

07 77 79 54 60 (24H/24H - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h à 17h au Point information jeunesse

SMJ - 15 RUE HENRI CRETTE - 01 46 87 97 65.

L'ESPACE AUTONOMIE 6 VOUS ACCUEILLE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille.

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3 RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc) tous les vendredis de 9h à 12h30 sur rendez-vous (valdemarne.fr ou 3919).

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3 RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

L'ASSOCIATION NOUVELLES VOIES

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous).

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3 RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse. Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLE - 12 RUE DE BRETAGNE

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous - 7 voie Rosa Parks. EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONSEUR (01 45 12 91 52).

PERMANENCES CNL SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e mercredis du mois de 17h30 à 19h

MAISON POUR TOUS - 7 VOIE ROSA PARKS

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS : cnlsorb-saus94550@yahoo.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

MÉDECINS DE GARDE

UNE URGENCE MÉDICALE ?

Sami le service d'accueil médical initial vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94500 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Chilly-Montmorency frenges 104

Contactez le 15

qui vous orientera vers le Service d'accueil médical initial (Sami) de Chevilly-Larue (1 rue de Verdun).

Semaine :

de 20h à minuit

Samedi :

de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés :

de 8h à minuit

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Quelles aides financières ?

MaPrimeRénov (MPR), éco-prêt à taux zéro (éco PTZ), aides ANAH (Agence nationale de l'habitat), Certificats d'économies d'énergie (CEE), TVA à 5,5% ... le gouvernement a mis en place différentes aides financières à destination des particuliers en faveur des travaux de rénovation énergétique. Toutes ces aides sont soumises à des critères liés au logement, à la situation du particulier, aux caractéristiques techniques des matériaux installés ainsi qu'à la performance globale des travaux.

* Pour plus d'informations, rencontrez un conseiller de l'Agence de l'énergie du CAUE 94 lors de permanences mensuelles à Chevilly-Larue. Les conseils sont neutres et indépendants.

* Prise de rendez-vous au relais-énergie (01 56 34 70 55). Prochaine permanence mercredi 16 février de 14h30 à 17h30.

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ★ Un(e) chargé(e) d'études foncières et d'urbanisme
- ★ Un(e) directeur(trice) de la médiathèque
- ★ Un(e) assistant(e) du service des sports et de la vie associative
- ★ Un(e) assistant(e) travaux à la direction des services techniques
- ★ Un(e) gestionnaire de sécurité et de salubrité
- ★ Un(e) responsable patrimoine bâti
- ★ Un(e) manager de centre ville
- ★ Un(e) agent de police municipale
- ★ Un(e) contremaître du parc des sports

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame la maire - 88 avenue du Général de Gaulle -
94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité
sur le site internet de la ville : ville-chevilly-larue.fr
dans la rubrique Offres d'emploi. Renseignements auprès
de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91 -
recrutement@ville-chevilly-larue.fr).

HÔTEL DE VILLE

88 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE • 01 45 60 18 00

OUVERTURES HÔTEL DE VILLE :

- ★ Lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h, de 13h30 à 17h30
- ★ Mardi de 13h30 à 18h30
- ★ Vendredi de 8h45 à 12h, de 13h30 à 17h
- ★ Samedi de 8h45 à 12h

OUVERTURES RELAIS-MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

- ★ Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- ★ Mardi : de 14h à 18h
- ★ Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ★ Samedi : de 9h à 12h

SOURDLINE

Au service des sourds et malentendants



👉 Sourdline est un service qui permet aux personnes sourdes ou malentendantes d'obtenir de l'aide pour toutes leurs démarches administratives (aide à la rédaction de courrier, appels téléphoniques aux administrations, etc.). Par ce biais ces dernières bénéficient d'une plateforme d'appel à distance, accessible depuis le site internet de la ville, leur permettant d'entrer en contact par tchat ou webcam avec un conseiller formé à la langue des signes. Ce conseiller assure par ailleurs une permanence trimesestrielle dans les locaux du service Retraités-Santé-Handicap.

★ **Plateforme Sourdline de 9h à 18h du lundi au vendredi sur le site ville-chevilly-larue.fr**

★ **Prochaine permanence au service Retraités-Santé-Handicap (88 avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 97) : jeudi 17 mars de 9h à 12h.**

ATTENTION, à compter du 4 avril les jours de ramassage des poubelles des déchets ménagers et recyclables (collecte du verre et des emballages) vont changer.

Si vous ne connaissez pas votre secteur ou pour tout renseignement concernant la collecte des déchets, contactez le secteur Déchets : 01 45 60 19 86 ou 89.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

En habitat collectif : secteur 1 & 3 le lundi, mercredi et vendredi, secteur 2 le mardi, jeudi et samedi.

En habitat pavillonnaire : secteur 1 & 3 le lundi et vendredi, secteur 2 le mardi et samedi.

COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteur 1 & 3A : mercredis 16 février et 2 mars

Secteur 2 & 3B : mercredis 9 et 23 février et 9 mars

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

SECTEUR 1 : 2 MARS
SECTEUR 2 : 16 FÉVRIER
SECTEUR 3 : 23 FÉVRIER

Le gros électroménager (machine à laver, réfrigérateur, etc.) peut être collecté au domicile des particuliers (service gratuit) en prenant rendez-vous sur jedonnemonelectromenager.fr

Attention, les encombrants doivent être déposés le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

Le calendrier trimestriel et le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur ville-chevilly-larue.fr.

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets dangereux ou toxiques (solvants, huiles usagées, piles, batteries, peinture, colle, acides, aérosols, lampes, etc.) sont désormais collectés par apport volontaire deux fois par mois les 2ème et 4ème samedis du mois sur le parking Jules Verne (avenue Franklin Roosevelt) de 9h à 13h.
Prochaines dates : samedis 12 et 26 février et 12 et 26 mars.

Ces déchets peuvent également être apportés en déchèterie : zone Cerisaie nord, rue du Stade à Chevilly-Larue (0 805 01 70 26), du lundi au vendredi (fermé le mardi) de 14h à 19h, le samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, le dimanche de 9h30 à 13h.

Inscriptions scolaires 2022/23

👉 Votre enfant entrera à l'école en septembre 2022 ? Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 16 avril, via le portail famille sur le site de la ville (ville-chevilly-larue.fr) pour les parents ayant déjà un compte, sinon en mairie (de préférence sur rendez-vous auprès du service de l'Éducation au 01 79 61 63 23) ou relais-mairie. Les familles doivent fournir les documents suivants : extrait d'acte de naissance ou livret de famille, carnet de vaccination à jour de l'enfant, justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les demandes de dérogation sont à formuler dans cette même période sur le portail famille du site de la ville.

Stéphanie Daumin, Maire : sur rendez-vous tous les vendredis en mairie ou à la Maison pour tous. Tél : 01 45 60 18 00. Possibilité de permanence téléphonique.

Barbara Lorand-Pierre, 1^{re} maire-adjoint déléguée au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat : sur rendez-vous les mercredis de 14h à 17h et vendredis de 9h à 12h. Tél : 01 45 60 19 70.

Laurent Taupin, Maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Hermine Rigaud, Maire-adjoint déléguée au Développement social, aux Solidarités, aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous le jeudi. Tél : 01 45 60 19 63.

Patrick Blas, Maire-adjoint délégué à la Sécurité et tranquillité publique, au Dialogue avec les communautés religieuses : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à la Prévention, au Projet éducatif local et à la Restauration municipale : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Economie sociale et solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous de 10h à 16h. Tél : 01 45 60 18 01.

Renaud Roux, Maire-adjoint délégué à la Vie associative, festive et démocratique locale, au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Régine Boivin, Maire-adjointe déléguée aux Finances, à l'Évaluation des politiques publiques et au Budget participatif : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Alain Pétrissans, Conseiller municipal délégué à la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Marie François, Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Boukouya Fofana, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le mercredi de 10h à 16h. Tél : 01 45 60 18 01.

Murielle Desmet, Conseillère municipale déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Michel Jolivet, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération décentralisée et jumelages : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité : sur rendez-vous le mercredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Noélie Odonnat, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de la parentalité : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Amel Matouk, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou 01 45 60 19 87 / 18 25.

Jean-Jacques Bridey, Député : adressez votre demande à Abdoulaye Bathily (Abdoulaye. bathily@clb-an.fr) ou à Sonia Skandrani (Sonia.skandrani@clb-an.fr).

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux : sur rendez-vous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.



Vous aider dans les moments difficiles
Les familles qui comparent les devis choisissent funeralis.

5.0 ★★★★★ sur google



Anthony MENDES
Directeur Général



24h/24
7j/7 | **Transport vers**
chambre funéraire



Ouvert en semaine de 9h à 18h*
*17h le vendredi

Permanence téléphonique : 01 48 84 89 80

📍 21, rue des aubepines - 94310 Orly | 🏠 www.funeralis.fr



**FUNÉRARIUM
DE THIAIS**

01 46 86 98 82

6, Esplanade Auguste Perret - 94320 Thiais
(En face du cimetière parisien de Thiais)

